

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴻⵔⵜ ⵜⴰⵖⵓⵔⵜ | ⵙⴻⵎⴰⵏⵏ ⵏ ⵓⵙⵔⵉⵎⵓⵙ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

LES PROVINCES DU SUD DU ROYAUME

DYNAMIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE

SEPTEMBRE 2025



« Ainsi que tu le sais, aucun niveau de développement économique et infrastructurel ne saurait Me contenter s'il ne concourt pas effectivement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, de quelque frange sociale et de quelque région qu'ils appartiennent.

Partant de là, Nous avons toujours porté un intérêt particulier à la promotion du développement humain, notamment à travers la généralisation de la protection sociale et l'attribution de l'aide directe aux ménages qui y sont éligibles.

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 ont mis en évidence un ensemble de transformations démographiques, sociales et spatiales dont il faudra tenir compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

A titre d'exemple, le niveau de la pauvreté multidimensionnelle a nettement reculé à l'échelle nationale, passant de 11,9% en 2014 à 6,8% en 2024.

Par ailleurs, le Maroc a dépassé, cette année, le seuil de l'Indice de Développement Humain (IDH), pour se classer désormais dans la catégorie des pays à «développement humain élevé».

Mais il est regrettable de voir que certaines zones, surtout en milieu rural, endurent encore des formes de pauvreté et de précarité, du fait du manque d'infrastructures et d'équipements de base.

Cette situation ne reflète en rien Notre vision de ce que devrait être le Maroc d'aujourd'hui. Elle ne donne pas non plus la pleine mesure des efforts que nous déployons pour renforcer le développement social et réaliser la justice spatiale. »

Extrait du Discours Royal à l'occasion du 26ème anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux Ancêtres.

	Introduction	04
1.	Chapitre 1 : Produit Intérieur Brut et croissance économique • Une société en profonde transformation • Croissance économique et performances comparées • PIB régional, PIB par habitant et création de la richesse • Secteurs productifs : dynamique et structure de la valeur ajoutée	06 06 07 08
2.	Chapitre 2 : Développement humain dans les provinces du Sud • Accès de la population à un niveau de vie décent et bien-être économique • Pauvreté multidimensionnelle : les provinces du Sud affichent les niveaux les plus bas • Vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle : situation favorable des provinces du Sud	19 21 22
3.	Chapitre 3 : Activité, emploi et chômage • Population active : état des lieux, profils et évolution • Population active occupée • Taux de chômage : Situation et évolution	24 28 29
4.	Chapitre 4 : Education et alphabétisation • Une légère diminution de la scolarisation des enfants • Durée moyenne de la période d'études : une amélioration substantielle dans les provinces • Amélioration du niveau d'étude de la population âgée de 25 ans et plus • Les femmes et les ruraux sont de plus en plus alphabétisés	33 36 37 39
5.	Chapitre 5 : Santé et accès aux soins : des progrès significatifs • Offre de soins en renforcement dans les provinces du Sud • Émergence du secteur privé • Une baisse accélérée de la fécondité dans les régions du Sud • Espérance de vie à la naissance • Réduction de la privation liée à la santé : baisse significative de la mortalité infantile • Couverture médicale	42 43 43 44 44 45
6.	Chapitre 6 : Conditions d'habitat et accès des ménages aux services de base • Des logements de plus en plus modernes • Baisse de la part des propriétaires au détriment des locataires • Rajeunissement du parc logement • Des logements plus équipés en services de base • Accès aux nouvelles technologies de communication : les provinces du Sud mieux loties	47 48 48 49 50
	Liste des figures	52
	Liste des tableaux	53

INTRODUCTION

Depuis la récupération des territoires sahariens en 1975, les provinces du Sud ont bénéficié d'une attention singulière de la part des pouvoirs publics afin d'assurer leur intégration harmonieuse à la nation. Très tôt, l'Etat s'est engagé à gommer les disparités entre ces territoires fraîchement récupérés et ceux du reste du Royaume. Des efforts colossaux ont ainsi été consentis en faveur d'une mise à niveau structurelle des provinces du Sud du Royaume en matière d'infrastructures, de désenclavement et d'équipements sociaux de base pour améliorer de manière optimale les conditions de vie des habitants.

Depuis l'accession au trône de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 1999, les provinces du Sud ont bénéficié d'une sollicitude toute particulière. Le Souverain a donné ses Hautes Instructions afin de renforcer la dynamique territoriale dans ces provinces, d'assurer le développement social de ces régions et de promouvoir l'investissement productif, créateur de richesses et générateur d'emploi.

En 2015, ce processus connaîtra un tournant stratégique majeur avec le lancement par Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, du Nouveau Modèle de Développement des Provinces du Sud (NMDPS). Issu d'une vision royale stratégique et fondé sur une approche intégrée et multisectorielle, le NMDPS s'articule autour des principes de la participation, l'inclusion et la durabilité et englobe quatre axes capitaux : l'économie, les infrastructures, le développement humain et la gouvernance.

Avec une enveloppe budgétaire de 87,5 milliards de dirhams, l'engagement de l'Etat démontre l'attachement du Royaume à son intégrité territoriale, et la volonté de concrétiser la transformation économique et sociale durable de ces régions.

L'impulsion donnée par Sa Majesté le Roi à cette dynamique régionale de développement inclusif, structurant et durable a engendré des progrès multisectoriels exceptionnels avec un impact sensible sur le vécu des citoyens. Ainsi, cette partie du territoire national, constituée des trois régions de Laayoune-Sakia Al Hamra, de

Dakhla-Oued Dahab et de Guelmim-Oued Noun, se distingue par ses performances en matière de croissance économique, de développement humain et d'amélioration des conditions de vie de la population.

L'année 2025 marque le cinquantenaire de la Marche Verte, événement historique majeur qui a joué un rôle fondamental dans l'achèvement de l'intégrité territoriale du Royaume. Cette commémoration coïncide également avec l'écoulement d'une décennie de mise en œuvre du Nouveau Modèle de Développement des provinces du Sud (NMDPS). Elle présente donc une opportunité pour évaluer les dynamiques de développement dans ces provinces.

Le haut commissariat au plan présente à travers cette note une analyse actualisée de la situation socioéconomique des provinces du Sud, en mettant en exergue les défis et les avancées réalisées au cours des deux dernières décennies et leur contribution à un ancrage national et continental du périmètre saharien du Royaume. Il s'agit, en particulier, de dresser un bilan chiffré des efforts accomplis en matière de développement humain dans cette partie du Royaume, à travers une lecture croisée des données démographiques et socio-économiques issues des recensements, des enquêtes de structure ainsi que des comptes nationaux et régionaux, réalisés par le Haut-Commissariat au Plan, complétées par les données administratives fournies par les départements sectoriels.



CHAPITRE 01

Produit Intérieur
Brut et croissance
économique

■ Une société en profonde transformation

Les trois régions du Sud du Royaume du Maroc constituent aujourd'hui un modèle régional remarquable de développement humain et de croissance économique rapides. Cette réussite s'inscrit dans la dynamique de développement de l'ensemble du pays, positionnant ces régions en tête selon les différents indicateurs de développement humain et de croissance soutenue. Les acquis accumulés dans les provinces du Sud depuis leur récupération devraient, à terme, leur permettre de franchir le seuil de l'irréversibilité en termes de développement humain, constituant ainsi un modèle de développement régional en Afrique.

Dans la Vision Royale, exprimée à travers les Discours et Messages Royaux, notamment celui adressé à la Nation à l'occasion du 44ème anniversaire de la Marche verte, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, tout en exprimant sa «détermination à ériger le Maroc en acteur clé de la construction de l'Afrique de demain», a souligné que «le Sahara marocain constitue le portail du Maroc vers l'Afrique subsaharienne». Les provinces du Sud deviennent ainsi progressivement un hub africain incontournable, appelées à innover en matière de conception et de mise en œuvre de projets de développement locaux, en consolidant leurs multiples atouts. Le développement des activités agro-industrielles, le tourisme balnéaire et culturel, ainsi que les énergies renouvelables constituent autant de créneaux porteurs pour l'attractivité économique de ces provinces.

Il convient de souligner que le processus de développement ayant conduit aux performances économiques et sociales des provinces du Sud a traversé des cycles d'inflexions et de reprises.

Sur le plan démographique, les provinces du Sud, qui représentent 45% de la superficie du Royaume, comptent 1 119 678 habitants en septembre 2024, soit 3% de la population totale du Royaume. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population, entre 2014 et 2024, est supérieur, au niveau des provinces du Sud (1,72%), à celui enregistré à l'échelle nationale (0,85%). Ce taux atteint 4,4% dans la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, 2,06% dans celle de Laâyoune-Sakia El Hamra et 0,34% dans la région de Guelmim-Oued Noun.

L'urbanisation est plus rapide et forte au niveau des provinces du Sud, dépassant largement le niveau observé au niveau national. Le taux d'urbanisation est passé, entre 2004 et 2024, de 70% à 79,8% au niveau de l'ensemble des trois régions du Sud, au moment où ce taux a évolué au niveau national, durant la même période, de 55,1% à 62,8%. Cette forte urbanisation des provinces du Sud a été favorisée par le rythme accéléré du développement économique et l'amélioration des conditions de vie de la population.

■ Croissance économique et performances comparées

Sur le plan économique, les trois régions du Sud ont enregistré, dès le début des années 2000, une forte croissance économique témoignant d'un dynamisme marquant.

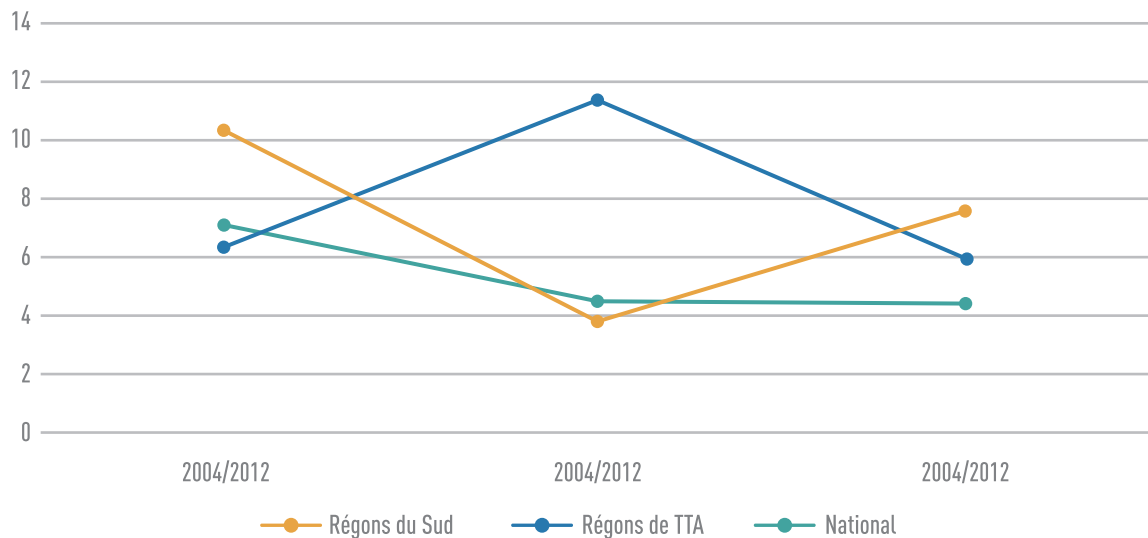
Aux prix courants, et sur la période 2004-2012, le Produit Intérieur Brut (PIB) des régions du Sud s'est accru de près de 10,4%, un rythme nettement supérieur à celui observé au niveau national, où le PIB nominal a progressé de 6,4%. Une phase

de ralentissement est observée entre 2012 et 2014, durant laquelle le taux d'accroissement du PIB nominal de ces régions s'est replié à 3,8%, en deçà de la moyenne nationale de 4,5%.

Toutefois, à partir de 2014, la dynamique de croissance reprend, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7,7% sur la période 2014-2023, contre 4,4% au niveau national. À titre de comparaison, la région de Tanger-Tétouan-

Al Hoceima (TTA), soutenue par la montée en puissance des filières industrielles et les retombées économiques du complexe portuaire de Tanger Med, a affiché un taux d'accroissement annuel moyen du PIB nominal de 6% durant la même période.

Figure 1 : Évolution du taux d'accroissement du PIB aux prix courants selon les périodes 2004/2012, 2012/2014 et 2014/2023

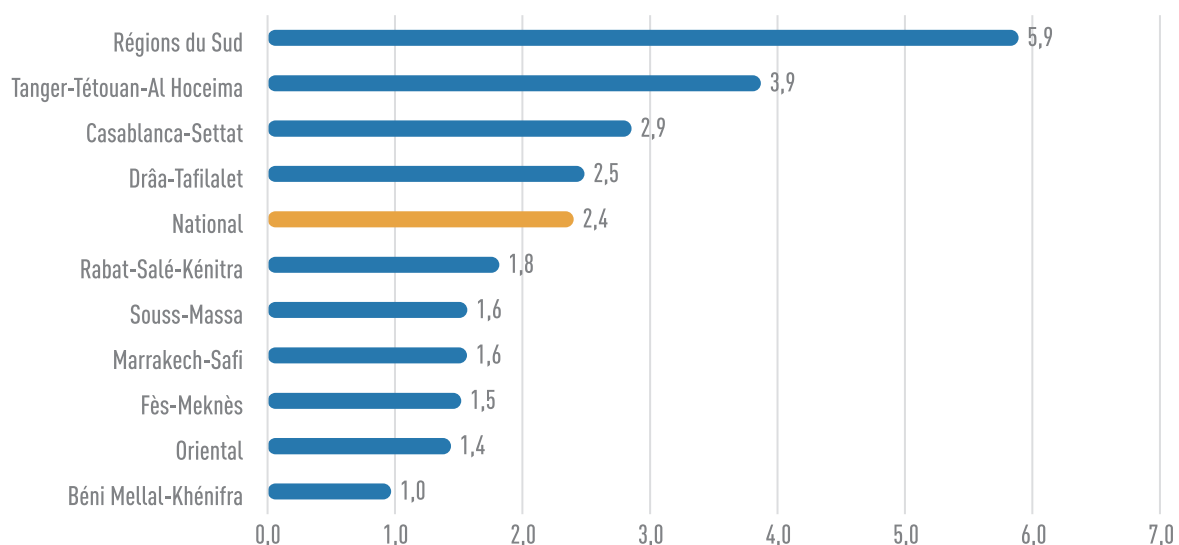


Source : Comptes Régionaux HCP ; Traitement des données 2004, 2012, 2014 et 2023

En termes réels, la trajectoire économique des dix dernières années confirme le dynamisme soutenu des provinces du Sud, avec un taux de croissance annuel moyen de 5,9% sur la période 2014-2023, largement plus que le double de la moyenne nationale qui s'est établie à 2,4%. Cette performance s'est particulièrement distinguée

durant la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, période au cours de laquelle ces provinces ont démontré une résilience économique remarquable, enregistrant une croissance réelle de 6%, malgré un contexte mondial marqué par une récession généralisée.

Figure 2 : Croissance annuelle moyenne du PIB réel (en %) entre 2014 et 2023 selon les régions



Source : Comptes Régionaux HCP

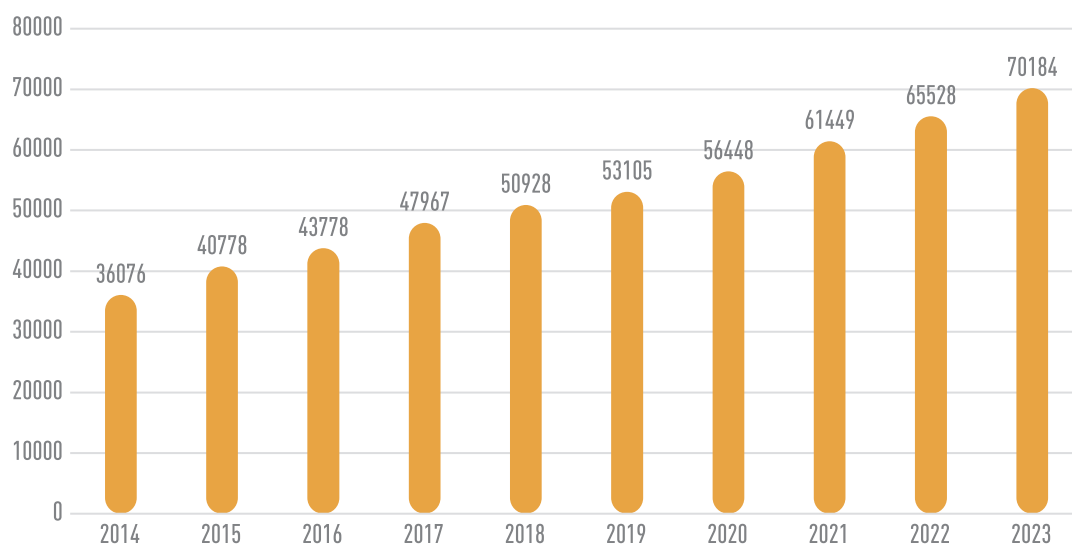
■ PIB régional, PIB par habitant et création de la richesse

Le PIB national à prix courants a atteint une valeur de 1479,8 milliards de DH en 2023 et celui des régions du Sud s'est établi à 70 milliards de DH soit 4,7% de la richesse nationale. Par ailleurs, la période 2004-2023 a vu le PIB de ces régions quadrupler (16,7 milliards de DH en 2004) et leur contribution au PIB national passant de 3,3% en 2004 à 4,7% en 2023.

La répartition de l'activité économique entre les trois régions du Sud reflète, à la fois, les dynamiques démographiques et les spécificités économiques locales. En 2023, la région de

Laâyoune-Sakia El Hamra, qui regroupe 37,2% de la population des trois régions, génère 43,3% de leur PIB. À l'inverse, la région de Guelmim-Oued Noun, bien qu'elle concentre 40% de la population de ces régions, ne contribue qu'à hauteur de 30% à la richesse régionale. Quant à la région de Dakhla-Oued Eddahab, elle se distingue par une performance économique supérieure à son poids démographique. En effet, avec une population qui représente 19% de l'ensemble de la population des trois régions du Sud, cette région contribue, à hauteur de 26,7%, à la création de valeur dans l'ensemble de ces régions.

Figure 3 : Évolution du PIB nominal des provinces du Sud entre 2014 et 2023 (en millions de DH)

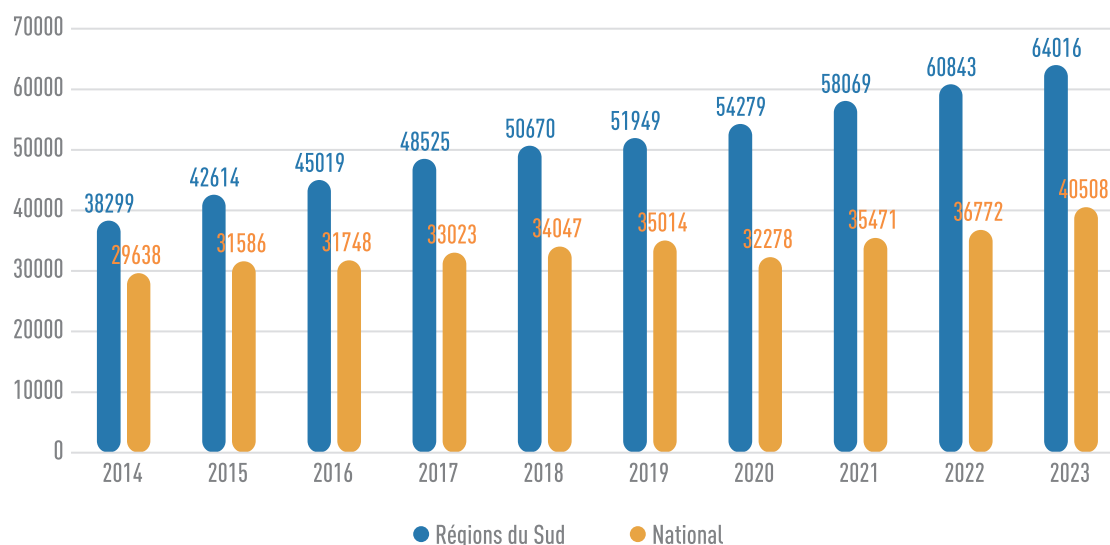


Source : Comptes Régionaux HCP

D'autre part, le poids économique des régions du Sud dépasse largement leur poids démographique de 3% en 2023. Cet avantage se traduit par un PIB par habitant en 2023 nettement supérieur à celui relevé au niveau national, soit 64.016 DH contre

40.508 DH respectivement. En moyenne et sur la période 2014-2023, le PIB par habitant sur le territoire économique national représente deux tiers de celui relevé au niveau des régions du Sud.

Figure 4 : évolution du PIB par habitant entre 2014 et 2023 sur l'ensemble du territoire national et dans les provinces du Sud (en Dirham)



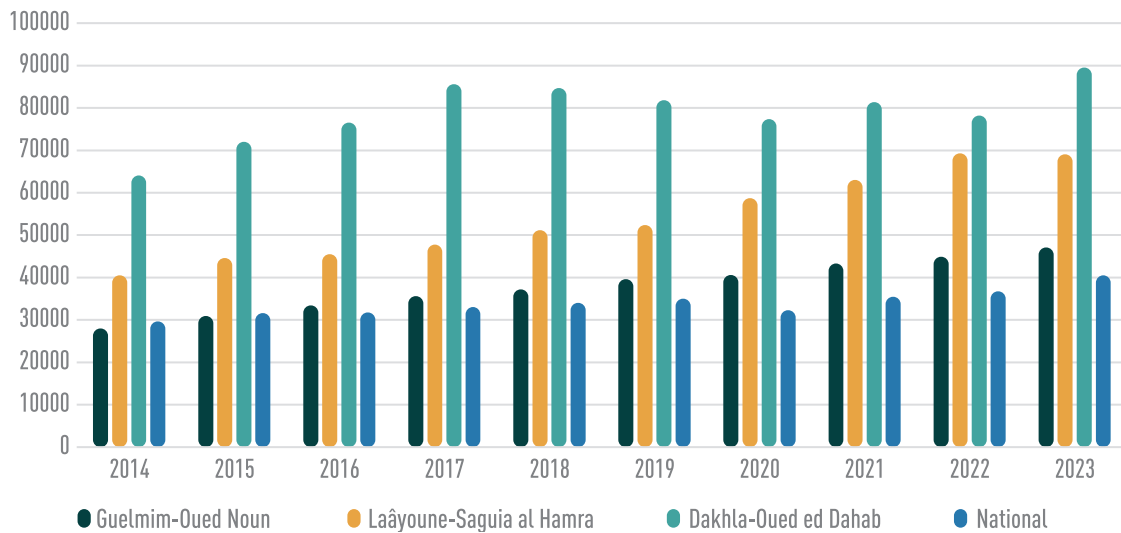
Source : Comptes Régionaux HCP

D'autre part, l'analyse du PIB par habitant de 2023, dans les trois régions du Sud, révèle que la région de Dakhla-Oued Eddahab affiche la valeur la plus élevée avec 89.533 dirhams, soit plus du double de la moyenne nationale. La région de Laâyoune-Sakia El Hamra suit avec un PIB par habitant de 69.070 dirhams, et enfin la région de Guelmim-Oued Noun dépasse également la moyenne nationale avec 47.121 dirhams.

Sur la période 2014-2023, l'accroissement du PIB par habitant est particulièrement dynamique dans les régions de Guelmim-Oued Noun et de Laâyoune-Sakia El Hamra, avec des augmentations respectives de 68,3% et 70,6%. Ces taux dépassent largement la progression notée au niveau national, atteignant 36,7%. La

région de Dakhla-Oued Eddahab, bien qu'étant la plus riche, connaît un accroissement plus modéré de 39,8%.

L'examen des performances économiques des régions du Sud en 2020, année marquée par la pandémie de Covid-19, révèle des dynamiques régionales contrastées. Alors que le PIB national par habitant recule de 7,8%, les régions de Guelmim-Oued Noun et de Laâyoune-Sakia El Hamra affichent une augmentation de 2,4% et 12,0% respectivement, témoignant d'une résilience économique importante face à la crise. La région de Dakhla-Oued Eddahab subit, quant à elle, une contraction de 5,4%, mais qui reste inférieure à la baisse observée au niveau national.

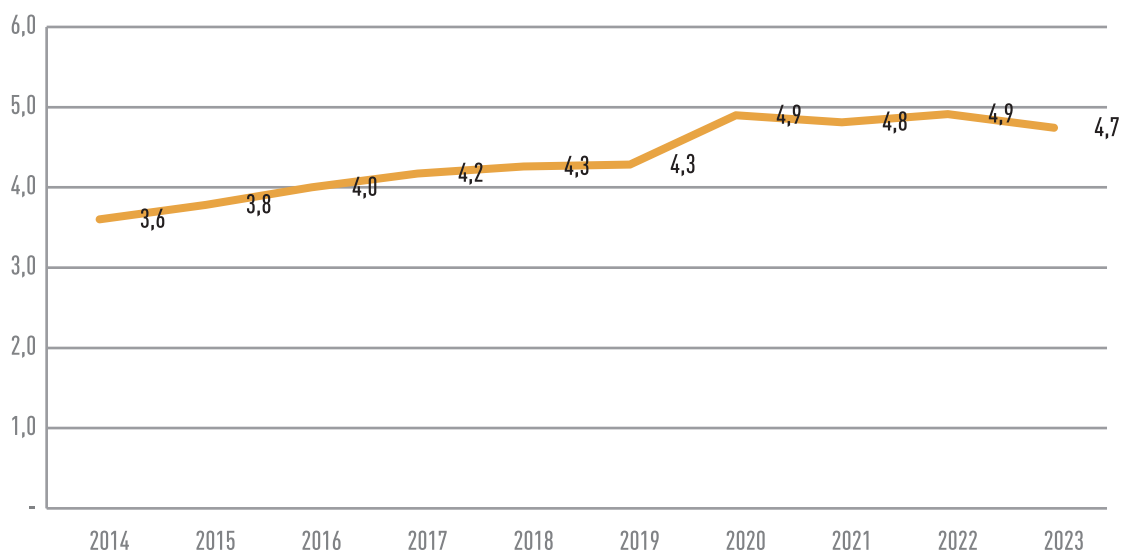
Figure 5 : Evolution du PIB par habitant au niveau national et dans les trois régions du Sud (en Dirham)

Source : Comptes Régionaux HCP

■ Secteurs productifs : dynamique et structure de la valeur ajoutée

Au cours de la dernière décennie, les régions du Sud du Royaume ont vu leur rôle économique s'amplifier, comme en témoigne l'évolution, globalement positive, de leur part dans le PIB national. En effet, entre 2014 et 2019, cette part a progressivement augmenté pour atteindre 4,3% en 2018 et 2019. Cette croissance régulière témoigne d'un renforcement du poids économique de ces régions à l'échelle nationale.

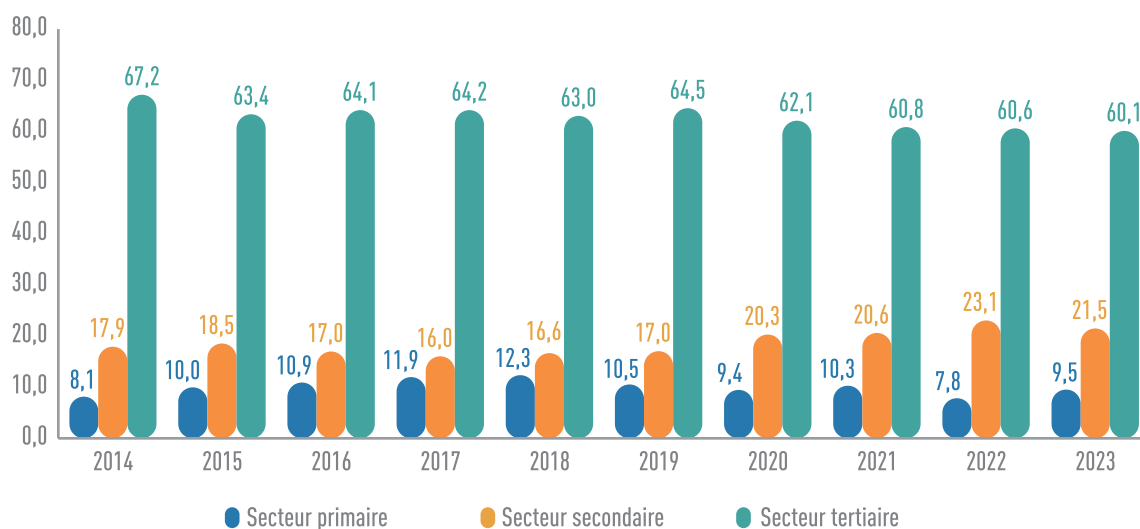
En 2020, la contribution des régions du Sud a connu une hausse significative pour atteindre 4,9%. Cette progression témoigne de la dynamique de ces régions et de leur grande résilience face aux effets de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Par ailleurs, la contribution des régions du Sud est restée, pour la suite, relativement stable, entre 2020 et 2023, oscillant entre 4,7% et 4,9%, ce qui confirme une consolidation de la place de ces régions dans l'économie nationale.

Figure 6 : Evolution de la contribution des provinces du Sud au PIB national (en %)

Source : Comptes Régionaux HCP

La dynamique économique des provinces du Sud, durant la dernière décennie s'est accompagnée d'une transformation structurelle notable. L'évolution de la structure de production entre 2014 et 2023 montre un redéploiement progressif vers l'industrie, avec un gain du poids du secteur secondaire (industrie manufacturière, mines, électricité, eau, bâtiment et travaux publics) au détriment du secteur tertiaire (commerce et services marchands et non marchands).

Figure 7 : Evolution des parts de la valeur ajoutée des secteurs de production dans le PIB des provinces du Sud entre 2014 et 2023 (en %)



Source : Comptes Régionaux HCP

Le secteur tertiaire, historiquement dominant, passe de 67,2% à 60,1% du PIB des provinces du Sud en 10 ans contre un renforcement du secteur secondaire passant de 17,9% en 2014 à 21,5% en 2023, avec un pic de 23,1% atteint en 2022. Cette progression est attribuée en partie à la dynamique du secteur des « industries de transformation » dont la valeur ajoutée est passée de 2,7 milliards de DH en 2014 à 6,6 milliards en 2023. Ce qui indique une meilleure intégration des régions du Sud dans les chaînes de valeur, grâce notamment aux investissements structurants (zones industrielles, ports, infrastructures, etc.).

Le secteur du BTP, quant à lui, a affiché une performance similaire passant de 2,05 milliards de DH à 6,4 milliards de DH entre 2014 et 2023, ce qui représente environ le triple.

Par ailleurs, on assiste, dans ces provinces, à une légère remontée du secteur primaire qui, après un pic de 12,3% enregistré en 2018, la part de ce secteur dans le PIB a fluctué pour se stabiliser à 9,5% en 2023, légèrement au dessus du niveau de 2014. Cette dynamique est expliquée par les performances du secteur de la pêche,

Tableau 1 : valeur ajoutée par branche d'activité dans les provinces du Sud aux prix courants
(en millions de DH)

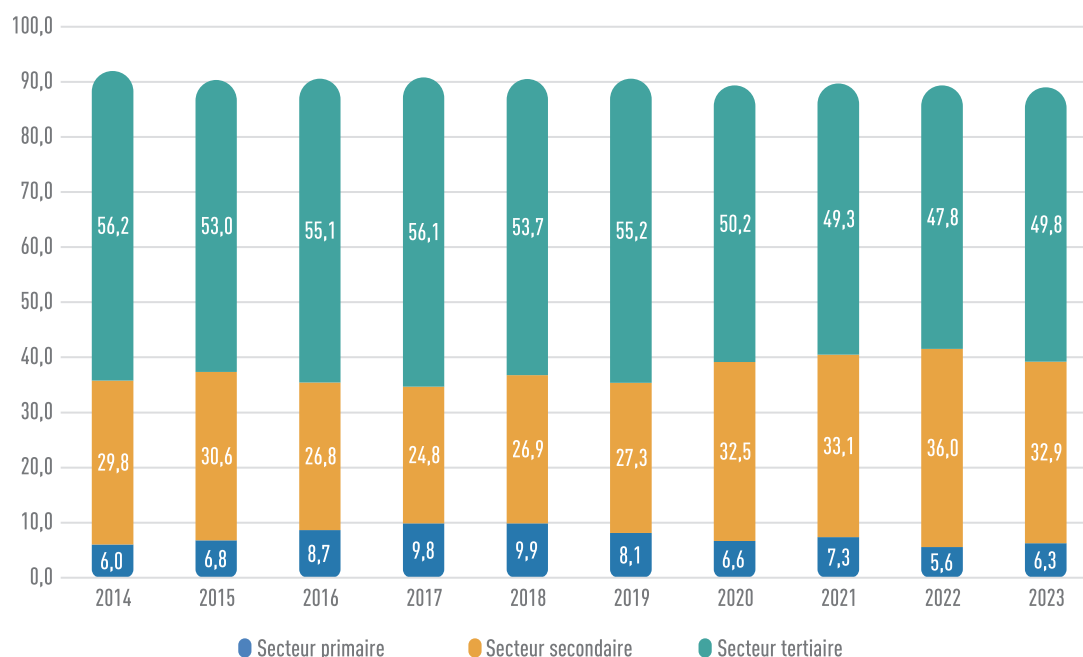
Secteur d'activité économique	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Agriculture	527	984	848	957	979	1257	1784	1262	1103	1836
Pêche	2408	3089	3930	4774	5298	4326	3544	5038	4032	4858
Industrie extractive	1402	1536	982	888	1117	768	1010	1036	2300	1563
Industrie de transformation	2764	3373	3326	3015	3187	3374	4537	5450	6042	6594
Production et distribution d'électricité et d'eau	250	386	434	608	419	363	504	598	540	509
Construction	2056	2260	2685	3172	3746	4549	5412	5563	6224	6403
Commerce	2373	2382	2526	2829	2548	2756	2518	2861	3090	3429
Transports et entreposage	925	1046	1084	1035	1085	1229	953	1040	1073	1166
Hôtels et restaurants	382	442	427	524	580	642	428	619	768	927
Information et communication	71	68	69	67	69	66	88	69	78	86
Activités financières et d'assurances	251	315	313	344	385	513	540	740	845	862
Activités immobilières	2293	2572	2460	2904	3129	3365	3395	3549	3600	3813
Recherches et développement et services rendus aux entreprises	1608	1888	2142	2398	2647	2870	2816	3150	3643	4088
Administration publique : sécurité sociale obligatoire	13109	13649	14760	15798	16550	17552	18582	19310	20043	20820
Enseignement Santé humaine et action sociale	2717	2929	3721	4278	4483	4638	5238	5512	5956	6377
Autres services	502	547	575	596	619	633	488	517	588	615
Total Valeur ajoutée au prix de base	33638	37468	40283	44187	46841	48900	51837	56317	59925	63945
Impôts sur les produits nets de subventions	2439	3311	3495	3779	4088	4204	4610	5131	5603	6239
Produit intérieur brut de la région	36076	40778	43778	47967	50928	53105	56448	61450	65528	70184

Source : Comptes Régionaux HCP

Bien que la part du secteur tertiaire dans le PIB régional ait diminué au fil du temps, son activité a continué de croître à un rythme soutenu, affichant un taux de d'accroissement annuel moyen de 6,4% entre 2014 et 2023. Cette performance est en grande partie portée par la progression de la valeur ajoutée générée par l'administration publique, qui représente près de la moitié du secteur tertiaire. Cette composante a enregistré une croissance annuelle moyenne de 5,3% sur la même période, contribuant de manière significative à la dynamique globale du secteur.

Alors que les grandes orientations économiques des régions du Sud soulignent une dynamique accrue du secteur secondaire, il est nécessaire d'examiner de manière plus approfondie les performances propres à chaque région afin de mettre en évidence leurs spécificités ainsi que leurs trajectoires individuelles.

Figure 8 : Evolution de la contribution des secteurs au PIB de la région de Laâyoune–Sakia El Hamra entre 2014 et 2023 (en %)



Source : Comptes Régionaux HCP

La répartition sectorielle de la valeur ajoutée de la région de Laâyoune–Sakia El Hamra sur la période 2014-2023 révèle une évolution significative de la structure économique. Le secteur secondaire a enregistré une progression marquée, passant de 29,8% en 2014 à 32,9% en 2023. Cette hausse traduit un renforcement notable des activités du secteur secondaire dont la VA a évolué de 9,5% en moyenne annuelle et qui contribuent désormais de manière accrue à la création de la richesse régionale. Ces performances sont tirées principalement par les industries manufacturières qui représentent 17,1% du PIB de la région en 2023 et qui ont affiché une progression de 11,3% en moyenne annuelle et par les activités de construction (10,1% du PIB et accroissement moyen de 13,3% entre 2014 et 2023). Ce dynamisme témoigne des efforts engagés pour diversifier l'économie de cette région et pour consolider ses bases productives.

Parallèlement, le secteur tertiaire, bien que toujours dominant, a connu un recul relatif, passant de 56,2% en 2014 à 49,8% en 2023. Cette diminution ne reflète pas une baisse en valeur absolue (la VA du secteur a pratiquement doublé sur cette période), mais plutôt un ajustement structurel où la croissance des activités secondaires est plus soutenue. Cette évolution souligne une diversification progressive de l'économie régionale, avec une moindre dépendance aux services, tout en maintenant le rôle clé du secteur tertiaire dans l'économie.

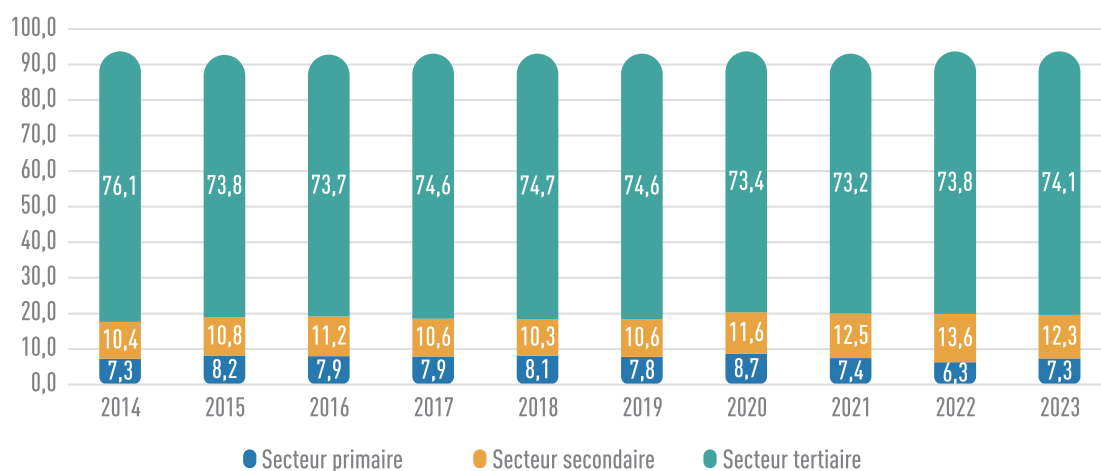
Quant au secteur primaire, sa contribution reste modeste et stable, oscillant autour de 6% à 7% sur la période 2014-2023. Malgré un pic temporaire en 2018, ce secteur demeure sensible aux aléas climatiques et conserve une part limitée dans la composition globale de la valeur ajoutée.

Tableau 2 : Evolution de la Valeur ajoutée par grande branche d'activité et du PIB aux prix courants dans la région de Laâyoune–Sakia El Hamra entre 2014 et 2023 (en millions de DH)

Secteur d'activité économique	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Agriculture	190	247	261	268	302	358	330	227	177	305
Pêche	706	879	1240	1556	1700	1362	1278	1721	1484	1606
Industrie extractive	1402	1536	982	888	1117	768	1010	1036	2300	1563
Industrie de transformation	1983	2445	2456	2260	2371	2506	3623	4416	4726	5187
Production et distribution d'électricité et d'eau	36	95	49	144	73	60	113	195	169	174
Construction	997	1017	1154	1311	1884	2437	3128	3145	3519	3079
Commerce	920	924	1029	1124	1055	1119	1022	1151	1330	1433
Transports et entreposage	319	360	373	348	336	368	316	360	425	467
Hôtels et restaurants	165	184	179	237	284	275	198	328	402	457
Information et communication	32	30	30	29	30	33	51	37	42	47
Activités financières et d'assurances	108	208	218	240	258	380	382	551	620	635
Activités immobilières	889	967	953	1093	1216	1304	1312	1368	1398	1475
Recherches et développement et services rendus aux entreprises	654	766	839	919	1041	1134	1198	1362	1638	1759
Administration publique : sécurité sociale obligatoire	3668	3819	4131	4360	4561	4903	5403	5537	5667	5920
Enseignement Santé humaine et action sociale	1344	1298	1525	1756	1804	1860	2047	2152	2447	2618
Autres services	240	267	281	291	302	309	214	226	285	298
Total Valeur ajoutée au prix de base	13654	15042	15698	16823	18334	19175	21625	23814	26629	27022
Impôts sur les produits nets de subventions	1192	1609	1631	1704	1921	1991	2584	2728	3169	3343
Produit intérieur brut de la région	14846	16651	17330	18527	20254	21166	24210	26543	29798	30365

Source : Comptes Régionaux HCP

De son côté, l'économie de la région de Guelmim–Oued Noun reste fortement tertiaisée, avec, toutefois, une émergence progressive du secteur secondaire marquant un tournant structurel important. Le secteur primaire, pour sa part, joue un rôle complémentaire mais non structurant.

Figure 9 : Evolution de la participation des secteurs dans le PIB de la région de Guelmim–Oued Noun entre 2014 et 2023 (en %)

Source : Comptes Régionaux HCP

Le secteur tertiaire demeure le principal moteur de l'économie de la région de Guelmim–Oued Noun, représentant en moyenne plus de 73% du PIB régional. Sa part, bien qu'en légère diminution par rapport au début de la période (76,1% en 2014), s'est maintenue autour de 74% en 2023, confirmant le poids prépondérant des services dans la dynamique économique de cette région.

Parallèlement, le secteur secondaire a enregistré une progression régulière, traduisant un renforcement progressif des activités de l'industrie manufacturière dont la valeur ajoutée nominale s'est accrue de 7% en moyenne annuelle sur la période de 2014 à 2023 et de celles de la construction qui ont progressé de 10%. La contribution de ce secteur à la valeur ajoutée est passée de 10,4% en 2014 à 12,3% en 2023. Cette évolution reflète les efforts d'industrialisation et de diversification productive engagés dans la région.

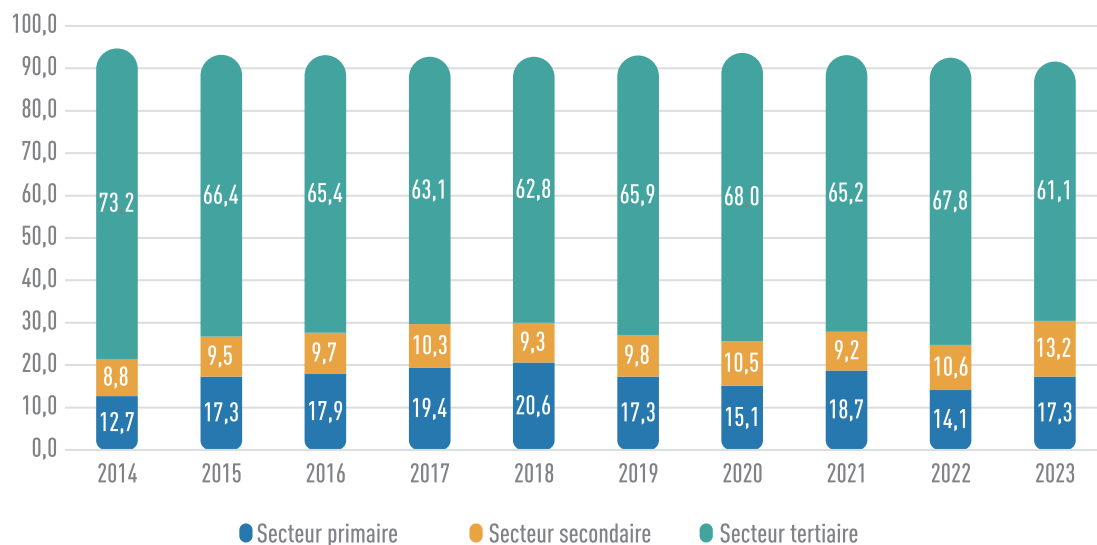
En ce qui concerne le secteur primaire, sa contribution reste modeste et relativement fluctuante. Variant entre 6,3% et 8,7% sur la période 2014-2023, il enregistre un léger rebond en 2023 pour atteindre 7,3%, après avoir connu un creux à 6,3% en 2022. Ces variations traduisent la vulnérabilité de ce secteur aux aléas climatiques et aux contraintes structurelles, tout en soulignant son rôle complémentaire dans le tissu économique régional.

Tableau 3 : Evolution de la valeur ajoutée par grande branche d'activité et du PIB aux prix courants dans la région de Guelmim–Oued Noun entre 2014 et 2023 (en millions de DH)

Secteur d'activité économique	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Agriculture	277	555	444	544	511	691	1076	643	550	835
Pêche	607	546	716	689	819	679	491	787	707	711
Industrie extractive										
Industrie de transformation	396	488	438	369	460	495	453	514	670	725
Production et distribution d'électricité et d'eau	152	187	274	330	183	78	136	287	248	189
Construction	709	780	923	962	1047	1293	1507	1619	1811	1681
Commerce	1088	1092	1105	1225	1135	1209	1105	1293	1290	1388
Transports et entreposage	566	639	655	635	689	789	580	632	593	619
Hôtels et restaurants	180	201	190	213	221	282	187	207	272	348
Information et communication	29	30	30	29	30	25	27	25	28	30
Activités financières et d'assurances	88	74	57	61	64	64	74	82	100	111
Activités immobilières	882	1004	952	1083	1160	1246	1242	1283	1319	1385
Recherches et développement et services rendus aux entreprises	539	618	713	777	852	942	890	984	1130	1246
Administration publique : sécurité sociale obligatoire	4643	4834	5226	5542	5867	6258	6589	6958	7338	7601
Enseignement Santé humaine et action sociale	1020	1235	1635	1874	2000	2040	2345	2451	2516	2668
Autres services	196	209	217	223	230	233	188	197	217	225
Total Valeur ajoutée au prix de base	11372	12493	13575	14556	15268	16322	16891	17963	18788	19762
Impôts sur les produits nets de subventions	766	976	1046	1077	1134	1211	1123	1326	1264	1324
Produit intérieur brut de la région	12139	13468	14621	15633	16402	17533	18014	19290	20052	21086

Source : Comptes Régionaux HCP

Au niveau de la région de Dakhla–Oued Eddahab, l'évolution de la structure économique au cours de la période 2014–2023 révèle une transformation progressive dans la répartition sectorielle, marquée par une baisse relative du poids du secteur tertiaire et une montée en puissance du secteur primaire, tandis que le secteur secondaire enregistre une progression modérée mais constante.

Figure 10 : Evolution de la contribution des secteurs dans le PIB de la région de Dakhla-Oued Eddahab entre 2014 et 2023 (en %)

Source : Comptes Régionaux HCP

Le secteur tertiaire, historiquement prédominant, connaît une baisse progressive de sa part dans le PIB régional. De 73,2% en 2014, sa contribution chute à 61,1% en 2023, soit une baisse de plus de 12 points de pourcentage sur 10 ans. Bien que ce secteur demeure majoritaire, cette tendance traduit un rééquilibrage structurel de l'économie régionale, liée à une diversification des activités économiques, ainsi qu'à une montée en puissance des secteurs secondaire et primaire.

Par ailleurs, le secteur primaire connaît une progression notable au sein de l'économie de cette région. Sa contribution au PIB régional est, ainsi, passée de 12,7% en 2014, à un pic de 20,6% en 2018, avant de se stabiliser autour de 17,3% en 2023. Cette évolution s'explique en grande partie par le dynamisme des activités de la pêche maritime dont la valeur ajoutée nominale a progressé de 9,8% en moyenne annuelle. Dans cette branche, la région de Dakhla-Oued Eddahab se positionne comme un acteur majeur à l'échelle nationale.

Le secteur secondaire, quant à lui, suit une trajectoire ascendante, bien que plus modérée. Sa contribution au PIB de la région est passée de 8,8% en 2014 à 13,2% en 2023. Cette évolution s'appuie notamment sur l'essor du secteur de la construction, dont la valeur ajoutée a été multipliée par plus de quatre, passant de 349 millions de dirhams en 2014 à 1,6 milliard de dirhams en 2023. Elle est également soutenue par la croissance de l'industrie de transformation, dont la valeur ajoutée nominale a enregistré une hausse annuelle moyenne de 6,5% sur la même période. Ces tendances reflètent une orientation stratégique des politiques publiques visant à diversifier la base productive régionale par le biais de l'industrialisation et du développement des infrastructures.

Tableau 4 : Evolution de la valeur ajoutée par branche d'activité et du PIB aux prix courants dans la région de Dakhla-Oued Eddahab entre 2014 et 2023 (en millions de DH)

Secteur d'activité économique	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Agriculture	61	182	143	146	167	208	377	392	377	696
Pêche	1095	1664	1974	2528	2779	2285	1775	2530	1840	2542
Industrie extractive										
Industrie de transformation	386	441	432	386	356	373	461	520	646	682
Production et distribution d'électricité et d'eau	62	104	112	133	163	226	255	116	123	146
Construction	349	464	609	900	816	819	777	799	894	1643
Commerce	365	366	392	480	358	428	391	417	471	608
Transports et entreposage	39	47	57	52	60	72	56	48	56	80
Hôtels et restaurants	37	58	57	74	76	85	43	84	95	122
Information et communication	10	9	9	9	9	7	10	7	8	8
Activités financières et d'assurances	54	32	38	44	63	69	84	107	124	116
Activités immobilières	522	600	555	728	752	815	840	898	883	952
Recherches et développement et services rendus aux entreprises	415	505	590	703	755	795	728	804	875	1084
Administration publique : sécurité sociale obligatoire	4798	4995	5403	5897	6121	6392	6591	6815	7038	7299
Enseignement Santé humaine et action sociale	353	395	561	648	679	738	846	909	992	1091
Autres services	66	71	77	81	87	91	86	94	86	92
Total Valeur ajoutée au prix de base	8611	9934	11010	12808	13239	13404	13321	14540	14507	17161
Impôts sur les produits nets de subventions	480	725	818	998	1033	1002	903	1077	1170	1572
Produit intérieur brut de la région	9091	10659	11878	13806	14171	14405	14214	15617	15677	18733

Source : Comptes Régionaux HCP



CHAPITRE 02

Développement
humain dans les
provinces du Sud

Au Maroc, les conditions de vie se sont nettement améliorées au cours de la dernière décennie. L'espérance de vie dépasse désormais les 76 ans, la durée moyenne de scolarisation progresse, et l'accès à l'électricité ainsi qu'à l'eau potable couvre presque l'ensemble du territoire national. Cette dynamique s'est traduite par une réduction continue des privations, tant monétaires que non monétaires, et par un renforcement progressif de la résilience des ménages face aux chocs économiques, sanitaires ou climatiques.

Au niveau des provinces du Sud, les avancées récentes ont été soutenues par le développement de nouvelles activités économiques et par une amélioration continue des services sociaux de base. Si la pauvreté a connu un net recul dans ces régions, certaines zones, notamment rurales, restent exposées à des situations de vulnérabilité, touchant en particulier les franges de population les plus fragiles.

Pour en rendre compte de manière objective, cette analyse s'appuie sur des indicateurs complémentaires issus des travaux du Haut-Commissariat au Plan. Le premier concerne la dépense de consommation finale des ménages, établie par les comptes régionaux, et le second concerne l'indice de pauvreté multidimensionnelle, qui mesure les privations cumulées dans les conditions de vie, l'éducation et la santé. Enfin, l'indicateur de vulnérabilité reflétant la part des personnes exposées au risque de tomber dans la pauvreté. Ensemble, ces indicateurs offriront une lecture structurée et enrichie des dynamiques sociales au niveau des trois régions du Sud du Royaume.

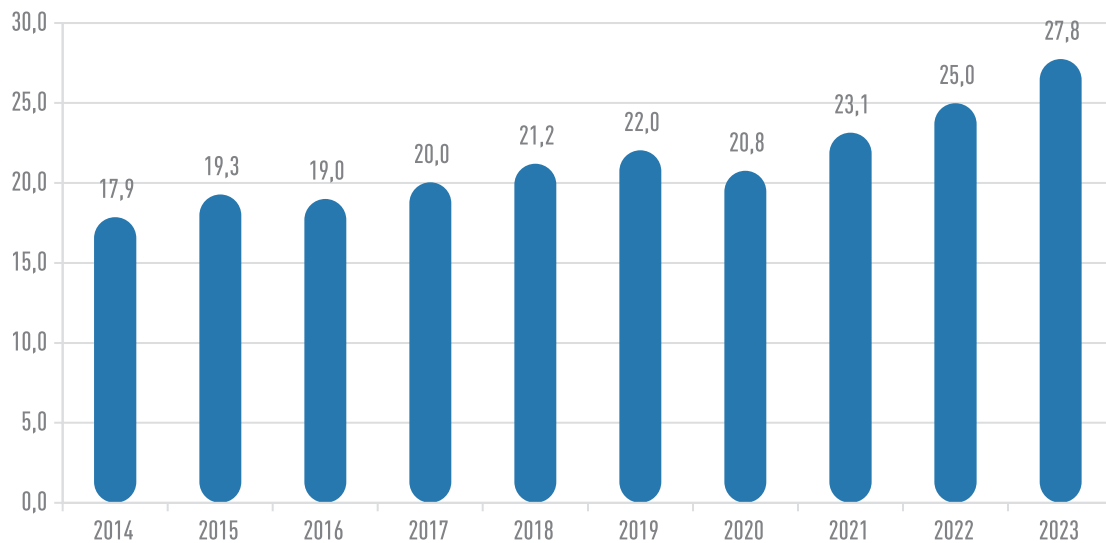
■ Accès de la population à un niveau de vie décent et bien-être économique

L'évolution des dépenses de consommation finale des ménages dans les régions du Sud constitue un indicateur pertinent pour évaluer la dynamique du niveau de vie au fil des années. Sur la période 2014–2023, ces dépenses sont passées de 17,9 milliards de dirhams à 27,8 milliards de dirhams, enregistrant ainsi une hausse de 55% en dix ans. Cette progression traduit une nette amélioration du niveau de vie des ménages dans ces régions.

Durant la période 2014–2019, la consommation des ménages a affiché une trajectoire ascendante relativement régulière, passant de 17,9 à 22,0 milliards de dirhams, soit une augmentation d'environ 22,9% sur cinq ans. Par contre, l'année 2020 a marqué une inflexion dans cette tendance, avec une baisse à 20,8 milliards de dirhams,

correspondant à une diminution de 5,5% par rapport à l'année précédente. Ce recul s'inscrit dans le contexte de la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19, qui a entraîné une contraction de la consommation, notamment en raison des restrictions économiques, de la baisse des revenus et d'un climat d'incertitude généralisé.

La reprise post-crise s'est avérée vigoureuse. La consommation est remontée, dans les régions du Sud, à 23,1 milliards de dirhams en 2021, puis à 25 milliards en 2022, pour atteindre 27,8 milliards de dirhams en 2023. Cela représente une croissance de 33,7% entre 2020 et 2023, traduisant une relance solide de la demande des ménages dans ces régions.

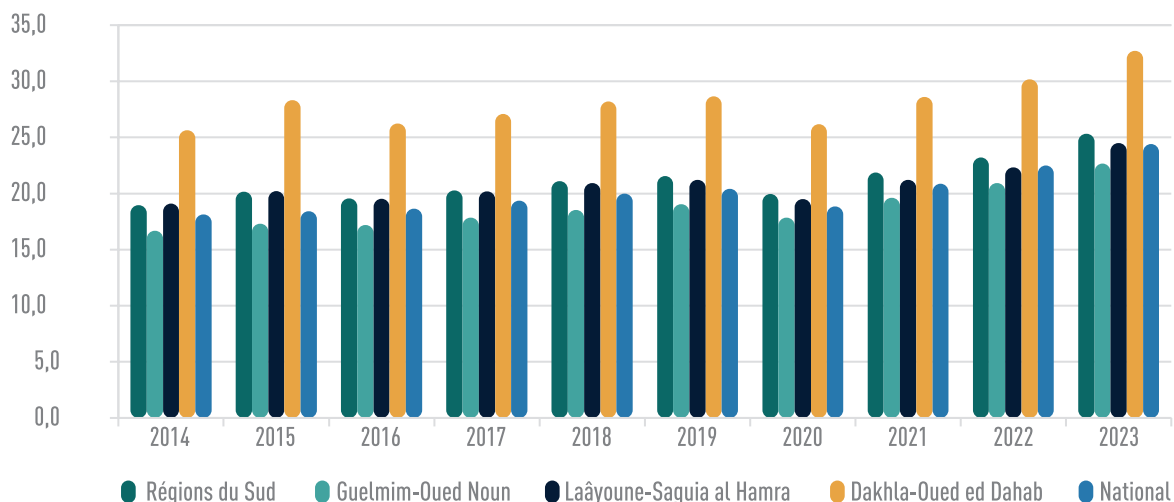
Figure 11 : Evolution de la dépense de consommation finale des ménages dans les provinces du Sud (en milliards de DH)

Source : Comptes Régionaux HCP

Les provinces du Sud se caractérisent par une dépense de consommation finale par habitant globalement supérieure à la moyenne nationale. En 2023, les dépenses de consommation finale par personne, ont atteint 25 316 DH dans ces provinces, niveau significativement supérieur à la moyenne nationale (24 416 DH).

La région de Dakhla-Oued Eddahab se distingue de manière significative, affichant systématiquement un niveau de consommation par habitant bien supérieur à la moyenne nationale et à celle des

trois régions du Sud réunies. En 2014, la dépense a atteint dans ces régions 25 630 dirhams par habitant, contre 18 134 dirhams à l'échelle nationale. En 2023, cet écart reste marqué, avec une dépense finale des ménages de 32 700 dirhams, soit environ 34% de plus que la moyenne nationale. Bien que l'écart relatif se soit légèrement réduit au fil des années, la région de Dakhla-Oued Eddahab maintient sa position de tête, traduisant un pouvoir d'achat plus élevé et des dynamiques économiques spécifiques favorables.

Figure 12 : Évolution des dépenses de consommation finale des ménages par habitant dans les régions du Sud et au niveau national entre 2014 et 2023 (en milliers de DH)

Source : Comptes Régionaux HCP

La forte croissance économique enregistrée dans les régions du Sud s'est traduite concrètement par une amélioration substantielle du bien-être économique de leurs populations, comme en témoigne l'évolution continue et positive du niveau de vie. Ces données sont confortées par les résultats des enquêtes sur les niveaux de vie des ménages. En effet, selon le niveau de la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP), les trois régions du Sud se positionnent en tête du classement de l'ensemble des régions du Royaume. Les régions de Dakhla-Oued Ed-Dahab et de Laâyoune-Sakia El Hamra affichent des

écarts moyens par rapport au niveau de la DAMP nationale respectivement de 67% et 10% au-dessus de la moyenne nationale. L'évolution entre 2014 et 2022 montre une amélioration du niveau de vie des populations à un taux annuel de 2,45% pour la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, de 2,35% pour celle de Guelmim-Oued Noun (qui affiche toutefois un retard par rapport au niveau de la DAMP nationale avec un écart négatif de 6%), et de 1,9% pour la région de Dakhla Oued Ed-Dahab. Cette évolution a touché en général les dépenses non alimentaires.

Tableau 5: Évolution de la Dépense Annuelle Moyenne par Personne entre 2014 et 2022

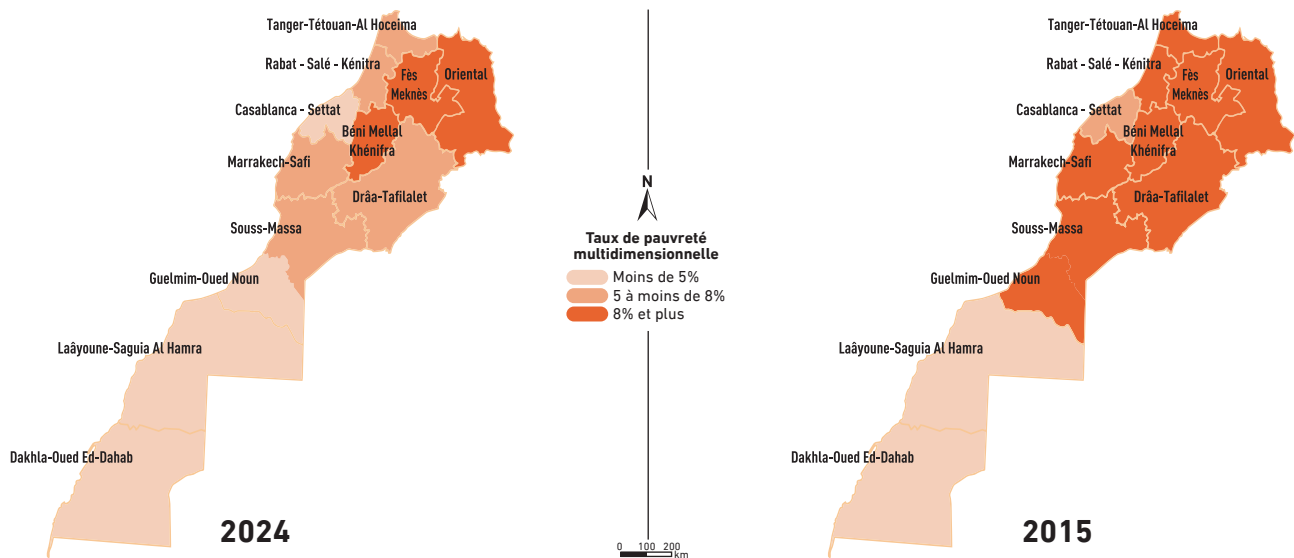
Région	DAMP 2022	DAMP 2014	Évolution DAMP	CB Dépenses Alimentaires 2022 (%)	CB Dépenses Alimentaires 2014 (%)	Évolution CB
Guelmim-Oued Noun	19 461 DH	15 426 DH	↑ 126,2%	35,3%	38,2%	-2,9 pts
Laâyoune-Sakia El Hamra	22 686 DH	17 799 DH	↑ 127,5%	36,0%	35,3%	+0,7 pts
Dakhla-Oued Ed-Dahab	34 691 DH	28 627 DH	↑ 121,2%	31,9%	34,1%	-2,2 pts
National	20 658 DH	15 876 DH	↑ 130,1%	33,4%	37,0%	-3,6 pts

Source : Comptes Régionaux HCP

■ **Pauvreté multidimensionnelle : les provinces du Sud affichent les niveaux les plus bas**

Les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2024 confirment la position remarquablement favorable des régions du Sud en matière de pauvreté multidimensionnelle. La région de Laâyoune-Sakia El Hamra enregistre, dans ce domaine, un taux de 2,4%, soit le plus bas à l'échelle nationale. Elle est suivie de Dakhla-Oued Ed-Dahab (2,5%) et de Guelmim-Oued Noun (5,3%). Il est à souligner que le taux de pauvreté multidimensionnelle, enregistré au niveau de chacune de ces trois régions, est bien en deçà de la moyenne nationale établie à 6,8%. Ces performances traduisent une amélioration sensible des conditions de vie, au vu des investissements soutenus dans les infrastructures et les programmes sociaux de base.

L'analyse de l'évolution entre 2014 et 2024 révèle des tendances convergentes et positives. La région de Guelmim-Oued Noun affiche la plus forte baisse du taux de pauvreté multidimensionnelle, avec un recul de plus de 5 points, soit une réduction relative de 52%, alors que les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et de Dakhla-Oued Ed-Dahab, déjà bien positionnées en 2014, poursuivent l'amélioration de leurs taux de pauvreté multidimensionnelle avec des baisses respectives de 0,9 et de 2 points. La structure de la pauvreté multidimensionnelle dans ces trois régions met en évidence une prédominance des privations dans le domaine de l'éducation, notamment la faible scolarisation des adultes. Les conditions de logement et d'accès à l'assainissement, bien qu'en amélioration, constituent encore des défis dans certaines zones rurales des trois régions du Sud.

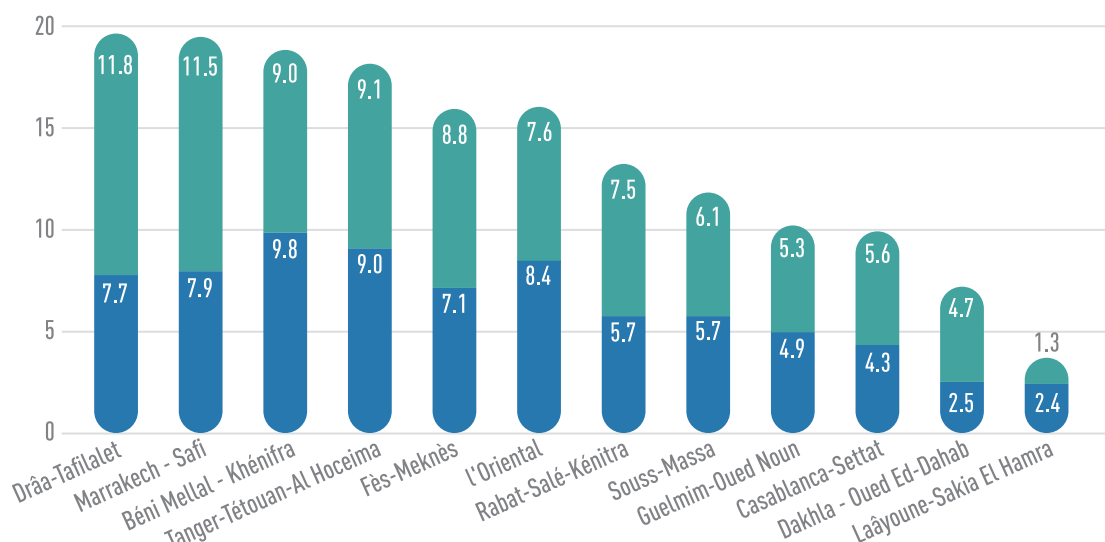
Figure 13 : Evolution de la dépense de consommation finale des ménages dans les provinces du Sud (en milliards de DH)**Taux de pauvreté multidimensionnelle à l'échelle régionale**

Source : Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat 2014 - 2024, HCP

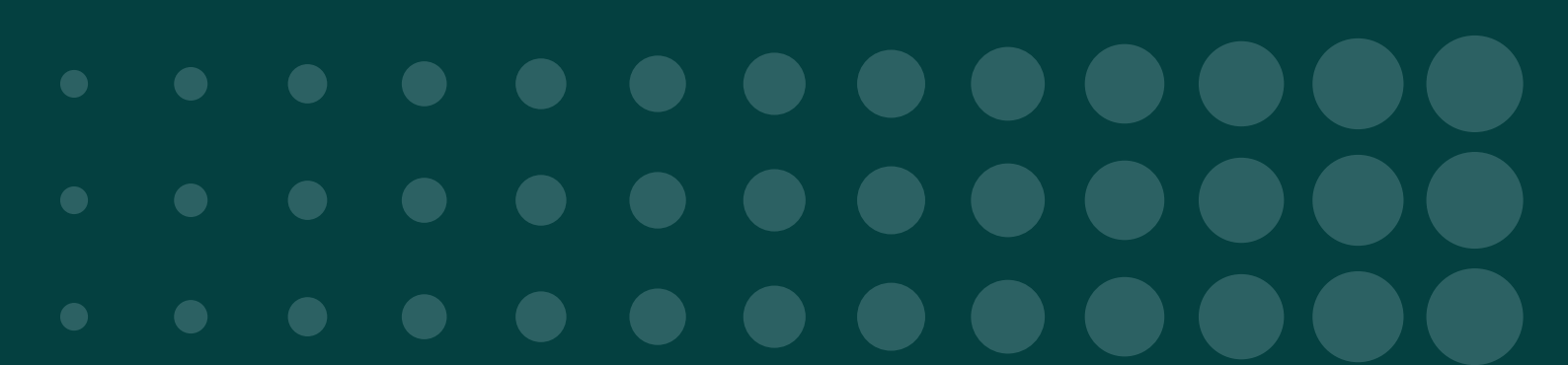
■ Vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle : situation favorable des provinces du Sud

La vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle désigne la proportion de la population proche du seuil de privation, c'est-à-dire cumulant entre 20% et 33% de privations pondérées. Si ces personnes ne sont pas formellement considérées comme pauvres, elles demeurent exposées à un risque de basculement en cas de choc économique, climatique ou sanitaire.

En 2024, la région de Laâyoune-Sakia El Hamra présente le taux de vulnérabilité le plus bas à l'échelle nationale avec 1,3%. Les régions de Dakhla-Oued Ed-Dahab, avec un taux de 4,7%, et de Guelmim-Oued Noun, avec 5,3%, enregistrent des niveaux de vulnérabilité modérés et inférieurs à la moyenne nationale qui s'établissait, à cette date, à 8,1%. Ces indicateurs témoignent de capacités de résilience importantes des régions du Sud du Royaume.

Figure 14 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité selon la région, 2024 (%)

Source : Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat 2014 - 2024, HCP

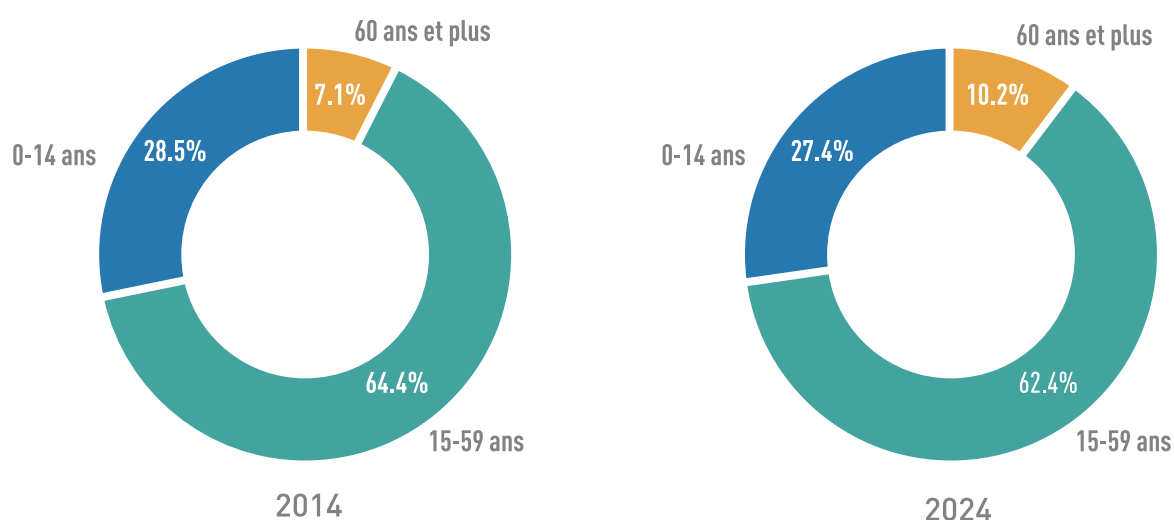


CHAPITRE 03

Activité, emploi
et chômage

La population en âge de travailler (population âgée de 15 ans et plus) au niveau des trois régions du Sud s'est accrue à un taux annuel moyen de 1,8% entre 2014 et 2024 (1,87% entre 2004 et 2024) contre un taux d'accroissement global de la population de 1,72% (1,42% entre 2004 et 2014), soit un écart de 0,15 point. On assiste, ainsi, à la fois à une accélération de la croissance de la population globale depuis 2014 et à une modification de la structure de la population qui se traduit par une plus grande concentration dans les tranches d'âge actives.

Figure 15 : Évolution de la structure de la population des trois régions du Sud selon les groupes d'âge entre 2014 et 2024



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

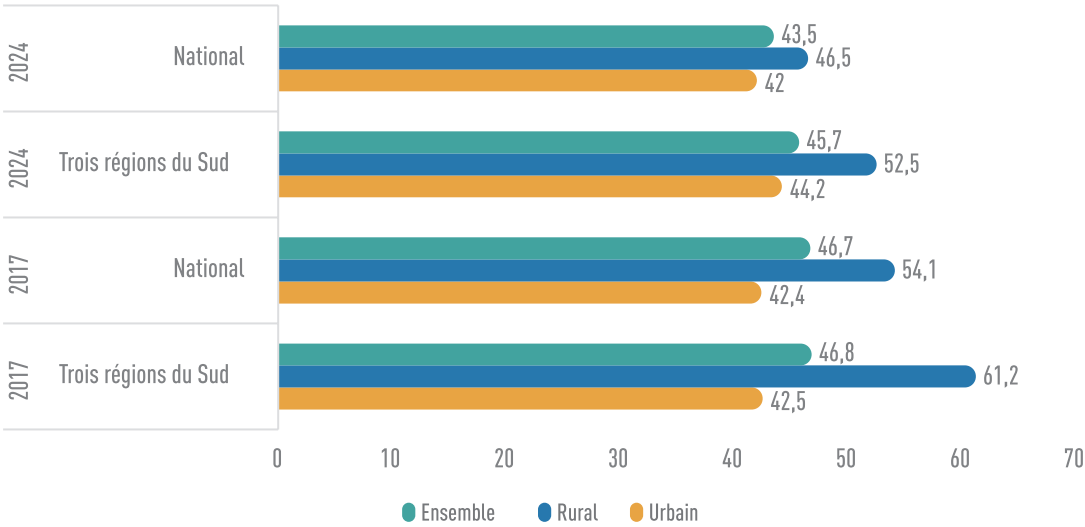
■ Population active : état des lieux, profils et évolution

Cette partie de la note examine les évolutions récentes de l'accès au marché du travail au niveau des trois régions du Sud du Royaume selon le sexe, le milieu de résidence, le statut professionnel et le secteur d'activité, en s'appuyant sur les données de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) de 2017 et de 2024. Cette analyse vise à appréhender les performances réalisées par ces régions en matière d'activité et d'emploi en comparaison avec les niveaux enregistrés à l'échelle nationale.

Selon l'Enquête nationale sur l'Emploi (ENE), en 2024, les trois régions du Sud comptent un effectif de 372.000 actifs, soit un taux d'activité, de la population âgée de 15 ans et plus, de 45,7%. Ce taux est nettement au-dessus de la moyenne nationale (43,5%). Il dépasse même les taux enregistrés dans plusieurs régions dont particulièrement celles de Marrakech-Safi (43,8%), de Rabat-Salé-Kénitra (43,4%) et de Fès-Meknès (41,7%).

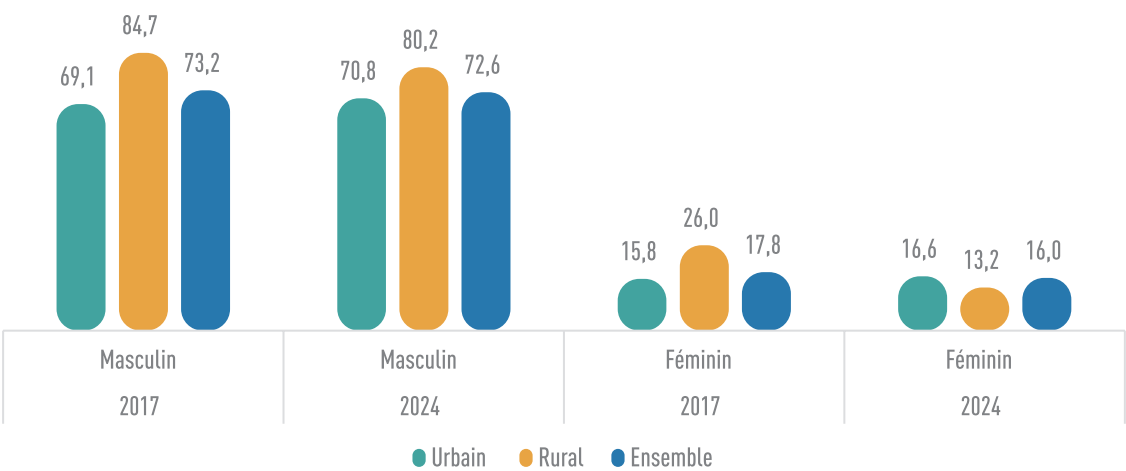
Durant la période 2017-2024, les trois régions du Sud ont connu une augmentation de la population active de 9,7%, progression portée principalement par le milieu urbain (+25,3%), au moment où le milieu rural de ces régions a connu une baisse de 26,4%. Le taux d'activité a augmenté, en milieu urbain, de 1,7 point entre 2017 et 2024, passant de 42,5% à 44,5%. Au niveau des zones urbaines, les hommes et les femmes voient, ainsi, leur participation augmenter, passant respectivement de 69,1% et de 15,8% en 2017 à 70,8% et à 16,6% en 2024.

Figure 16 : Evolution du taux d'activité selon le milieu de résidence (2017-2024)



Source : HCP, ENE 2017 et 2024

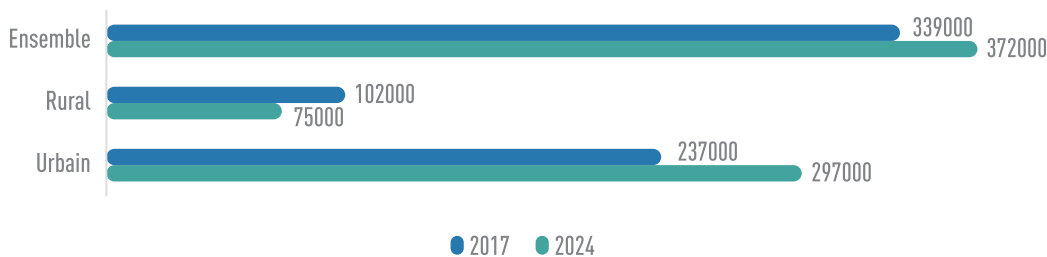
Figure 17 : Évolution du taux d'activité des trois régions du Sud selon le milieu de résidence et le sexe (2017-2024)



Source : HCP, ENE 2017 et 2024

Selon le milieu de résidence, des disparités significatives sont à relever. En milieu urbain, on relève, au niveau des trois régions du Sud, un effectif de 297.000 actifs avec un taux d'activité de 44,2%, contre un effectif de 75.000 actifs et un taux d'activité de 52,5% en milieu rural.

Figure 18 : Evolution de la population active entre 2017 et 2024 dans les trois régions du Sud.

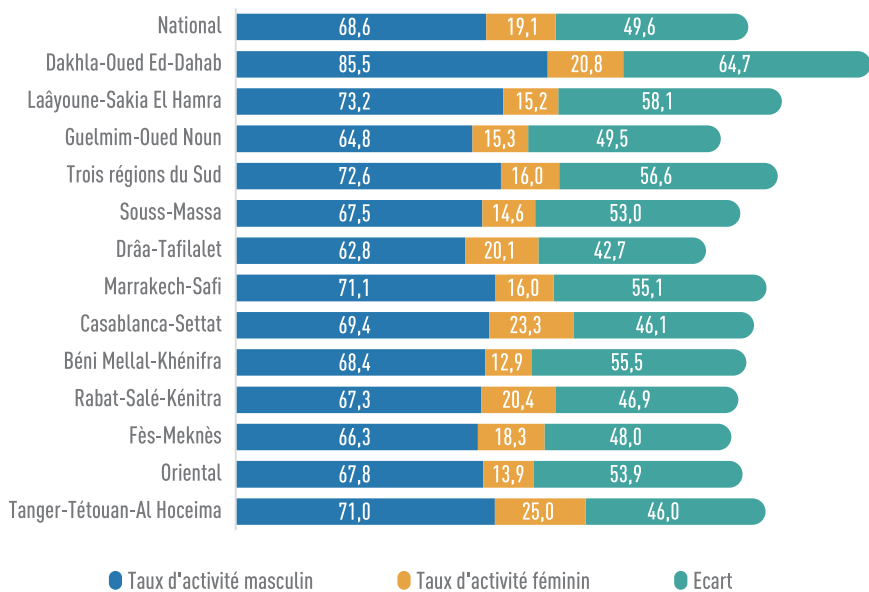


Source : HCP, ENE 2017 et 2024

Selon le sexe, on relève également des écarts importants avec un taux d'activité de 72,6% pour les hommes contre seulement 16% pour les femmes, soit un écart de 56,6 points. Cet écart dépasse légèrement celui relevé au niveau

national (49,6 points) plaçant ces régions au même niveau que celles où les inégalités de genre sont les plus prononcées, à savoir les régions de Béni Mellal-Khénifra (55,5 points), de Marrakech-Safi (55,1 points) et de l'Oriental (53,9 points).

Figure 19 : Taux d'activité (%) par région et sexe et écart (en points) en 2024

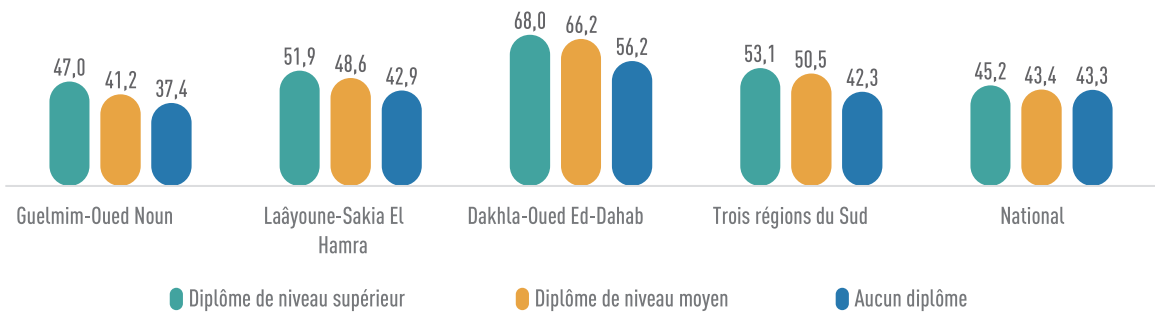


Source : HCP, ENE 2024

Les trois régions du Sud présentent globalement des taux d'activité supérieurs à la moyenne nationale, quel que soit le niveau de diplôme (53,1 % contre 45,2 % pour les diplômés de niveau supérieur, 50,5% contre 43,4% pour ceux de niveau moyen et 42,3% contre 43,3 % pour personnes n'ayant aucun diplôme). La région de Dakhla-Oued Ed-Dahab se distingue nettement avec les niveaux les plus élevés dans toutes les catégories de diplôme (68% pour les diplômés supérieurs, 66,2% pour les diplômés moyens

et 56,2% pour les sans diplôme). Elle est suivie par la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, qui enregistre également des taux supérieurs à la moyenne nationale dans les trois catégories (respectivement 51,9 %, 48,6 % et 42,9 %). En revanche, la région de Guelmim-Oued Noun affiche des niveaux relativement plus faibles, et se situe même en deçà de la moyenne nationale pour la catégorie des non-diplômés (37,4% contre 43,3%).

Figure 20 : Taux d'activité (%) par région selon le diplôme en 2024

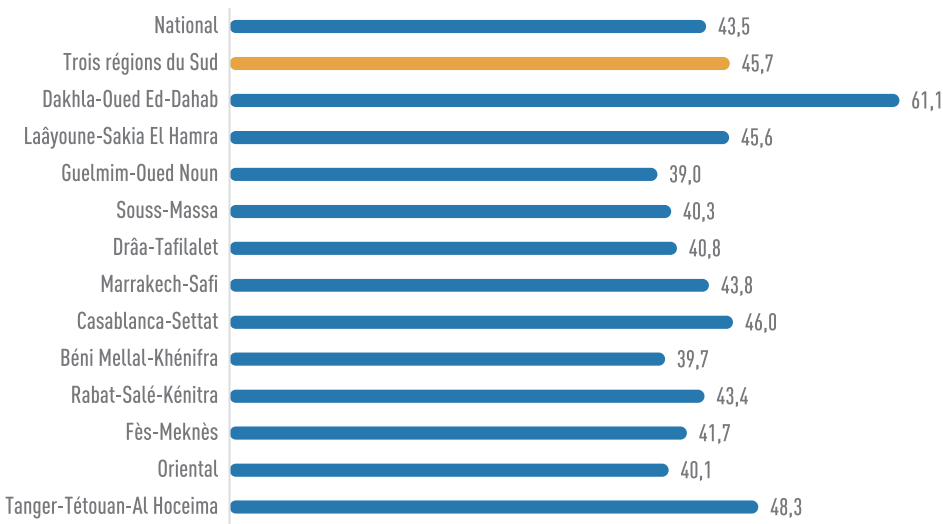


Source : HCP, ENE 2024

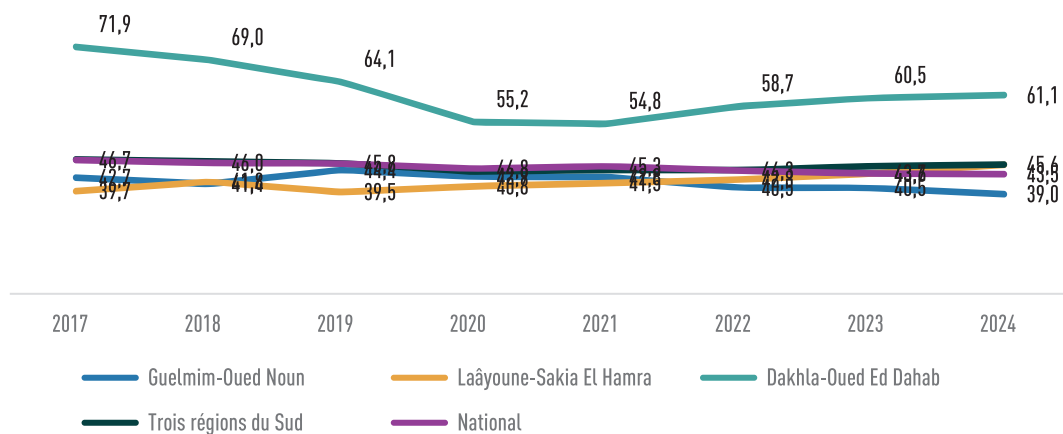
Selon l'âge, au niveau des trois régions du Sud, le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans atteint 23,5% contre 22,7% au niveau national. Les adultes jeunes âgés de 25 à 34 ans affichent un taux d'activité de 61,8%, soit 1,3 point de plus que la moyenne nationale (60,5%), représentant ainsi la tranche la plus active. Pour les 35-44 ans, l'écart reste similaire, avec 59,6%, dans les trois régions du Sud, contre 58,3% au niveau national. Enfin, parmi les 45 ans et plus, le taux d'activité s'établit à 39,3%, légèrement au-dessus de la moyenne nationale (38,8%).

La région de Guelmim-Oued Noun affiche un taux d'activité de 39%, légèrement inférieur à celui relevé au niveau de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra (45,6%) contre une situation largement meilleure dans la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab avec un taux d'activité de 61,1%.

Figure 21 : Taux d'activité par région en 2024



Source : HCP, ENE 2024

Figure 22 : Évolution du taux d'activité (%)

Source : HCP, ENE 2024

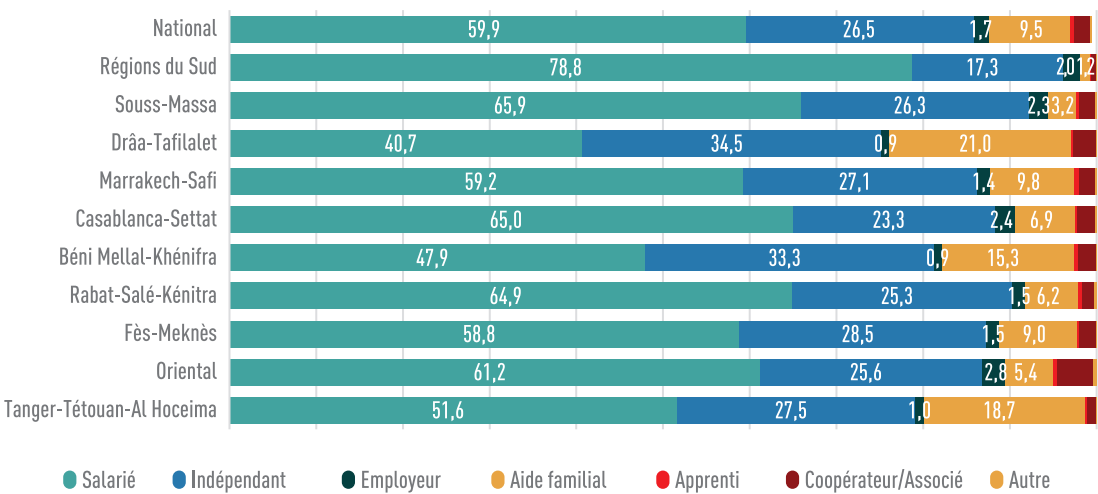
■ Population active occupée

En 2024, la population active occupée s'établissait, dans les trois régions du Sud, à 290.000 personnes, dont près de 90% sont de sexe masculin et 92,4% résident en milieu urbain. La région de Guelmim Oued Noun compte 106.000 actifs occupés (dont 13% sont des femmes), la région de Laâyoune Sakia El Hamra, avec 106.000 actifs occupés dont 7% sont des femmes, et la région de Dakhla Oued Eddha, avec un effectif de 78.000 actifs occupés (dont 8% sont des femmes).

La structure de l'emploi au niveau des trois régions du Sud présente des caractéristiques distinctives, reflétant des dynamiques économiques spécifiques. Dans ces régions, le secteur des services occupe une place prépondérante avec 53,4% de l'emploi, comparé à celui enregistré au niveau national (49,4%). Le secteur d'agriculture, forêt et pêche concentre, quant à lui, 24,2% des actifs occupés, suivies par le secteur des BTP (13,2%) et celui de l'industrie (9,1%).

Par ailleurs, on relève, dans ces régions, une nette évolution des emplois salariés, qui représentaient, en 2024, une part de 78,8% de l'ensemble des actifs occupés de ces régions (68,3% en 2017). Cette évolution traduit une transformation notable de la structure professionnelle des régions du Sud. Parallèlement, on observe un recul de la catégorie des non-salariés, notamment les indépendants qui ne constituaient en 2024, dans ces régions, que 17,3% des actifs occupés contre 22% en 2017. Les régions du Sud présentent un profil socio-économique, en matière de statuts professionnels, dominé par la catégorie des salariés avec une proportion de 78,8%, supérieure à celle relevée au niveau national (59,9%).

Figure 23 : Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%) par région en 2024



Source : HCP, ENE 2024

Concernant le taux d'emploi, il a connu au niveau des trois régions du Sud réunies, une baisse entre 2017 et 2024, de 40,7% à 35,5% (soit un recul de 5,2 points), évolution plus ou moins similaire à celle relevée au niveau national où le taux d'emploi a reculé de 41,9% à 37,7% (soit une baisse de 4,2 points).

En matière de taux d'emploi, la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab se situe en première position avec un taux d'emploi de 53%, suivies des régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (32,6%) et de Guelmim-Oued Noun (30,8%).

Taux de chômage : Situation et évolution

Au niveau des trois régions du Sud, le taux de chômage a connu une hausse de 8 points, entre 2017 et 2024, passant, au cours de cette période, de 13,1% à 22,2%. Cette évolution à la hausse du chômage est également observée, durant la même période, au niveau national avec un taux de chômage variant de 10,2 % à 13,3% (3,1 points).

Selon le milieu de résidence, environ le quart des citoyens âgés de 15 ans et plus (soit 25,7%) sont à la recherche d'un emploi en 2024, contre un taux de 8,3% pour les personnes résidant en milieu rural. Selon le sexe, plus de la moitié des femmes âgées de 15 ans et plus (54,9%) sont à la recherche d'un emploi contre 15,6% pour leurs homologues de sexe masculin.



CHAPITRE 04

Education et
alphabétisation

Cette section vise à dresser un état des lieux du système éducatif dans les trois régions du Sud du Royaume, en abordant les niveaux d'éducation, de scolarisation et d'alphabétisation.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, les trois régions du Sud enregistraient un effectif global de 228.458 élèves inscrits dans l'un des établissements d'enseignement général du primaire ou du secondaire collégial et qualifiant. Le niveau primaire compte 128.634 élèves inscrits, dont 97.841 dans le secteur public (soit 77%) et 30.793 dans le secteur privé (23%),

ce qui représente 2,8% de l'effectif global des élèves inscrits dans l'enseignement primaire à l'échelle nationale. S'agissant de l'enseignement secondaire collégial et qualifiant, les effectifs s'élevaient, au niveau de ces trois régions, à 99.824 élèves dont 88.017 dans le secteur public (88%) et 11.807 dans le secteur privé (12%), ce qui représente 3% des effectifs inscrits au niveau national dans ce cycle. L'analyse selon le milieu de résidence fait ressortir que 82,3% des élèves inscrits dans l'enseignement primaire public et 86,3% de ceux relevant du niveau secondaire collégial et qualifiant résident dans les villes.

Tableau 6 : Elèves inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire collégial et qualifiant public par milieu de résidence et sexe en 2023/2024

Régions/Provinces	Niveau d'enseignement primaire			Niveau d'enseignement secondaire collégial et qualifiant		
	Total	% Filles	% Urbain	Total	% Filles	% Urbain
Région de Guelmim - Oued Noun	45516	48,4	64,8	41549	48,6	72,5
Province de Assa Zag	2979	46,6	81,5	2902	45,3	88,2
Province de Guelmim	20169	48,3	70,4	19718	49,3	75,9
Province de Sidi Ifni	12542	49,1	25,3	9618	46,8	34,7
Province de Tantan	9826	48,3	98,7	9311	49,9	99,6
Région de Laâyoune - Sakia El Hamra	37837	49	97,6	34356	50,3	98,8
Province de Boujdour	6432	48,6	100	6124	48,6	100
Province de Es-smara	4855	49,9	99,2	4786	49,5	100
Province de Laâyoune	24862	48,8	98,7	22069	51	99,6
Province de Tarfaya	1688	50	68,4	1377	49,4	78,1
Région de Dakhla - Oued Ed-Dahab	14488	49,5	97	12112	51,3	98,1
Province de Aousserd	358	50,6	0	228	50	0
Province de Oued Ed-Dahab	14130	49,4	99,5	11884	51,3	100
Ensemble des Provinces du Sud	97841	48,8	82,3	88017	49,6	86,3

Source : Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports

Figure 24 : Performances du secteur de l'enseignement dans la région Guelmim-Oued Noun

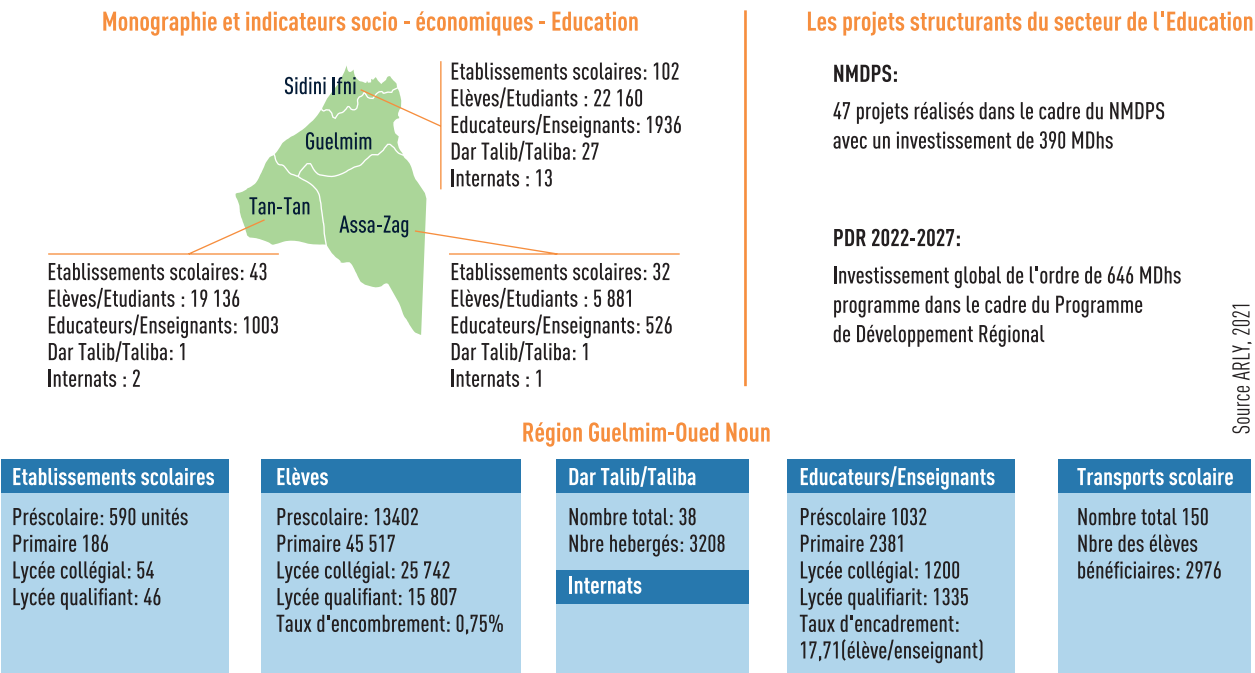
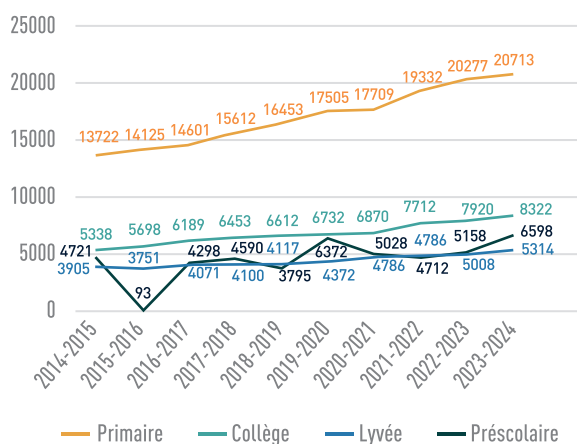
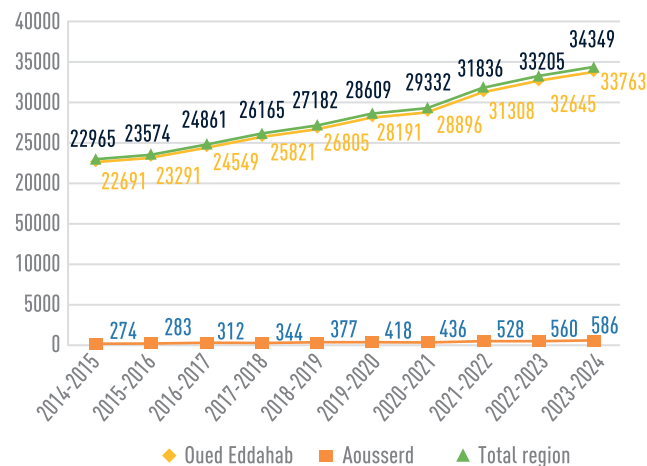


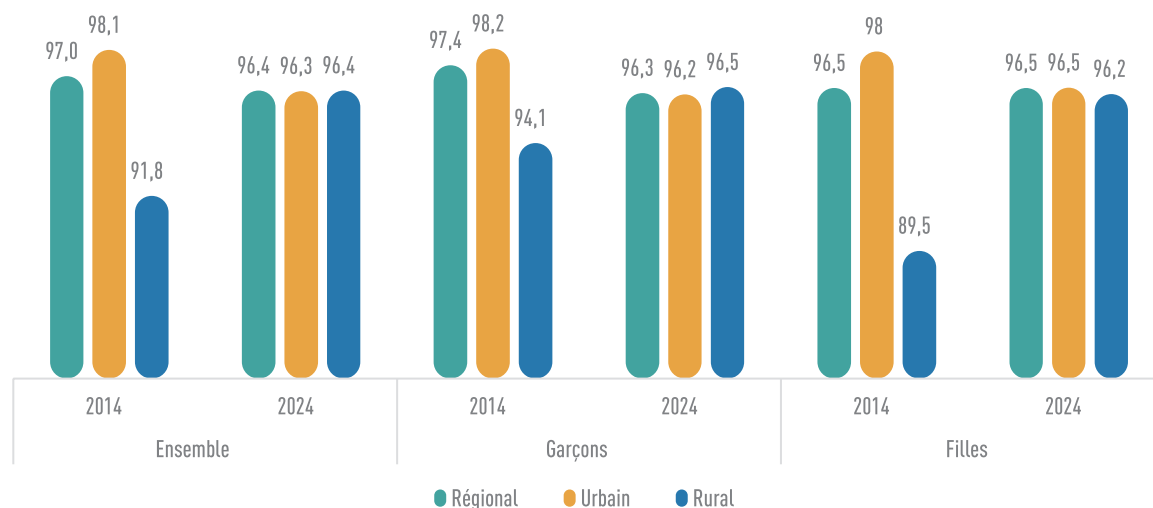
Figure 26 : Performances du secteur de l'enseignement dans la région Dakhla Oued Eddahab**EVOLUTION DE LA SCOLARISATION DANS LA RÉGION****EVOLUTION DU NOMBRE DES ÉTUDIANTS PAR PROVINCE**

Source : AREF Dakhla Oued Eddahab 2023-2024

■ Une légère diminution de la scolarisation des enfants

À l'échelle des trois régions du Sud, le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans est passé de 97% en 2014 à 96,4% en 2024. Dans les villes, ce taux est passé, durant la même période, de 98,1% à 96,3% et, parmi les garçons, de 97,4% à 96,3%. Le taux de scolarisation des garçons citadins est passé, durant la même période, de 98,2% à 96,2%.

Dans la ville de Dakhla, le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans s'établissait, en 2024, à 93,8%, le plus bas au niveau des trois régions du Sud. Cette situation résulte d'une forte présence d'une communauté étrangère majoritairement d'origine subsaharienne qui est passée de 553 personnes en 2014 à 5 361 en 2024. Cette évolution démographique s'accompagne souvent de la présence d'enfants en âge de scolarisation qui ne sont pas toujours intégrés dans l'école.

Figure 27 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans des trois régions du Sud par sexe et milieu en 2024

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024.

La région de Guelmim-Oued Noun présente une légère hausse, avec un taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans de 97,1% en 2024, légèrement supérieur à celui de 2014 (96,1%). Cette performance s'explique notamment par une amélioration des taux de scolarisation en milieu rural (96,6% en 2024 contre 92% en 2014). En revanche, la région de Laâyoune-Sakia El Hamra enregistre une légère diminution du taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans, passant de 97,7% en 2014 à 96,6% en 2024. Enfin, la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab connaît la baisse la plus marquée, avec un taux qui a reculé de 98% en 2014 à 93,9% en 2024, particulièrement en milieu urbain (respectivement 98,1% contre 93,9%).

L'analyse par provinces révèle des disparités notables en matière de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans. Les provinces de Tan-Tan et de Sidi Ifni, avec un taux de 97,2% chacune, et de Guelmim (97,1%) se positionnent au-dessus de la moyenne des provinces relevant des trois régions du Sud (96,4%).

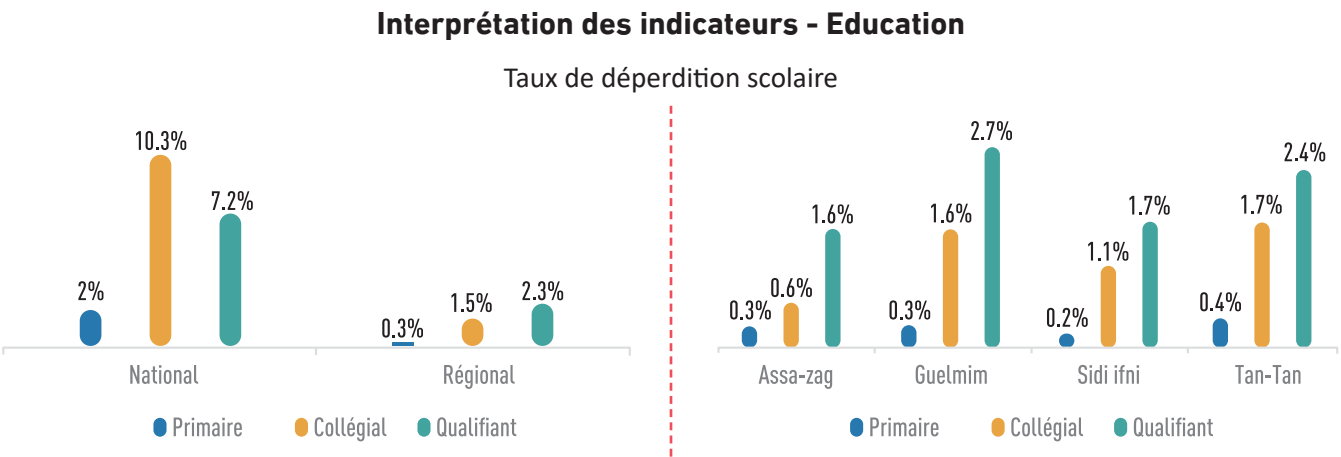
Tableau 7 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans par province et sexe en 2024

Province	Ensemble	Masculin	Féminin
Province de Tan-Tan	97,2	97,7	96,8
Province de Sidi Ifni	97,2	96,9	97,5
Province de Guelmim	97,1	97,3	96,9
Province de Tarfaya	96,9	96,3	97,6
Province de Laâyoune	96,8	96,4	97,3
Province de Es-Semara	96,6	96,8	96,4
Province de Assa-Zag	96,4	97,0	95,8
Province de Boujdour	95,2	96,1	94,3
Province de Aousserd	94,9	94,4	95,4
Province de Oued Ed-Dahab	93,8	93,1	94,6
Ensemble des provinces du Sud	96,4	96,3	96,5

Source : HCP, RGPH 2024

Dans la plupart des provinces du Sud, les filles affichent des taux de scolarisation légèrement supérieurs à ceux des garçons, comme c'est le cas dans la province de Laâyoune, où le taux de scolarisation des filles atteint 97,3% contre 96,4% pour les garçons, et dans la province de Tarfaya (avec respectivement 97,6% et 96,3%). En revanche, la province de Boujdour affiche un taux de scolarisation plus élevé pour les garçons, avec 96,1%, que pour les filles (94,3%).

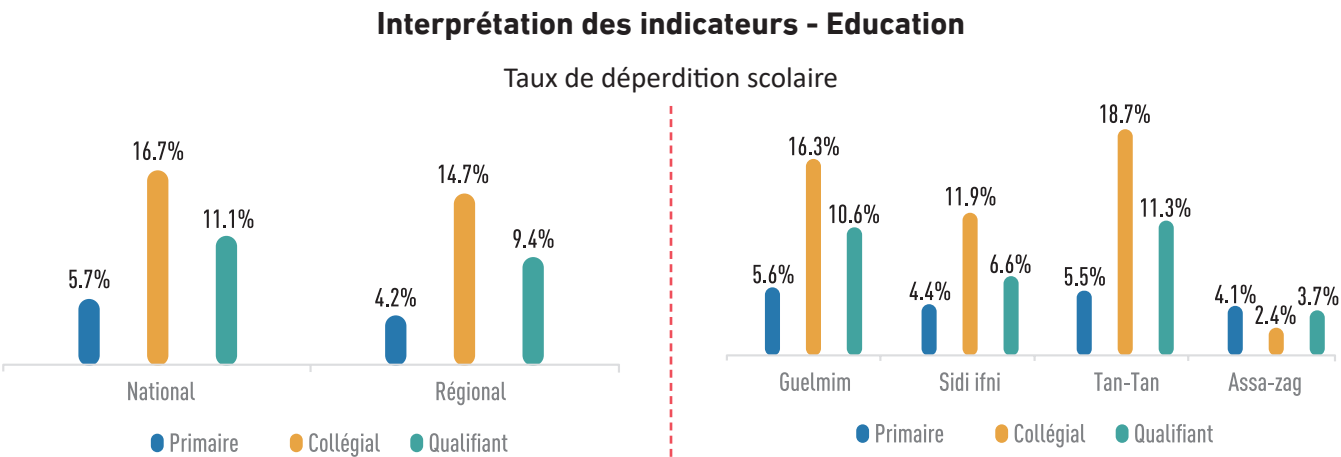
Figure 28 : Indicateurs de qualité de scolarisation taux de déperdition dans les provinces du Sud



Les taux de déperdition scolaire les plus élevés au niveau de la Région sont enregistrés par les provinces de Guelmim et Tan-Tan, en particulier dans les cycles qualifiant et collégial.

Source : AREF Guelmim Oued Noun- 2023

Figure 29 : Indicateurs de qualité de scolarisation taux de redoublement dans les provinces du Sud

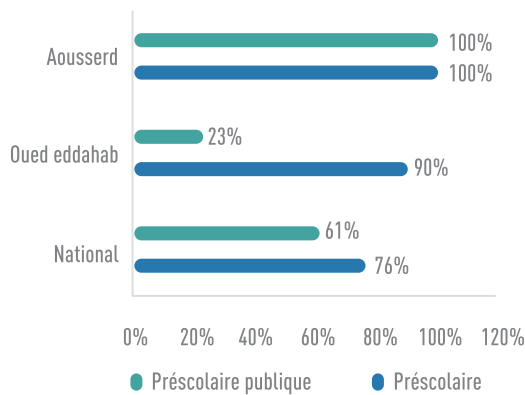


Le taux de redoublement est élevé dans les provinces de Tan-Tan et Guelmim aux cycles collégial et qualifiant.

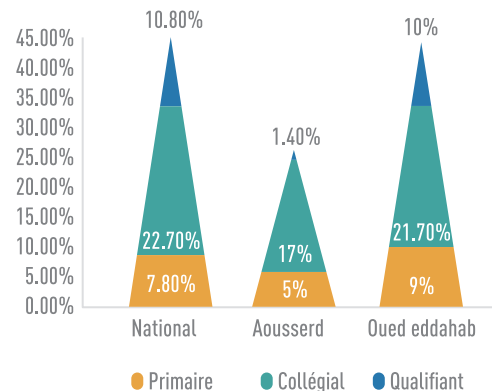
Source : AREF AREF Guelmim Oued Noun - 2023

**Figure 30 : Densité élevée et insuffisance de l'offre d'enseignement supérieur
Région Dakhla Oued Eddahab**

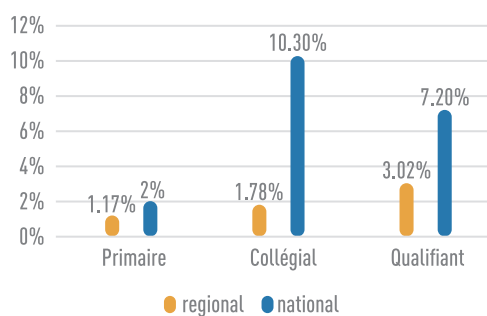
TAUX DE PRÉSCOLARISATION



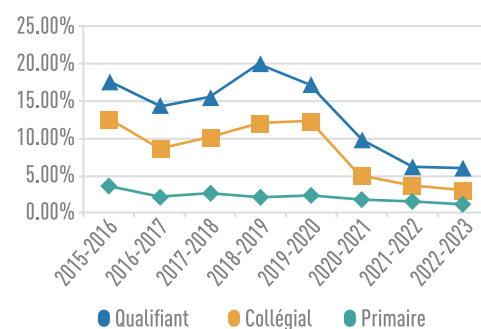
EVOLUTION DU TAUX D'ABANDON RÉGIONAL



TAUX DE REDOUBLEMENT



TAUX D'ABANDON / ANNÉE 2022-2023



Source : AREF Région Dakhla Oued Ed-Dahab 2023-2024

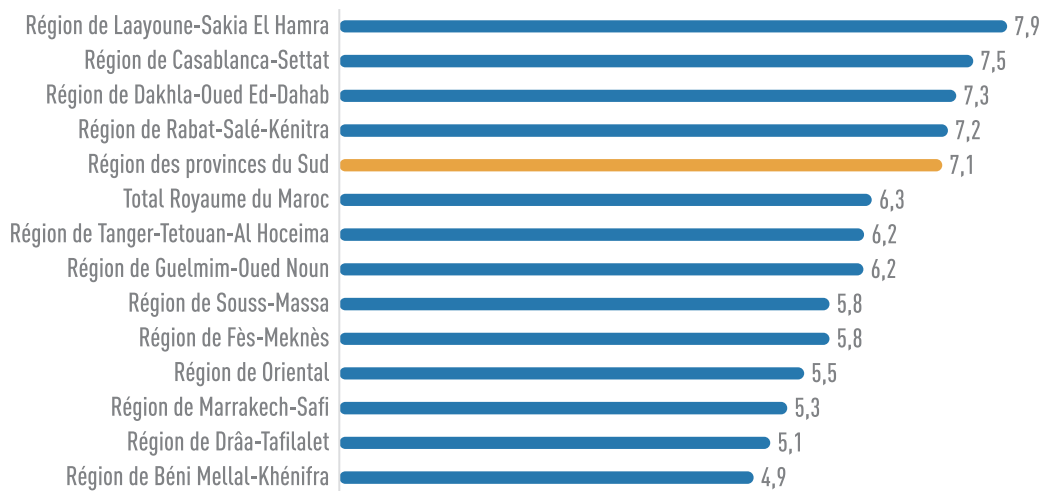
■ Durée moyenne de la période d'études : une amélioration substantielle dans les provinces du Sud

Le nombre moyen d'années de scolarisation et d'étude, relevé pour les personnes âgées de 25 ans et plus, a atteint, en 2024, 7,1 années au niveau des trois régions du Sud réunies. Ce niveau est supérieur à la moyenne nationale, qui s'établissait, à cette date, à 6,3 années.

Des disparités sont à relever entre les trois régions du Sud du Royaume. C'est ainsi que la région de Laâyoune-Sakia El Hamra enregistre la durée moyenne d'études la plus élevée, avec 7,9 années d'études, suivie par la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, avec 7,3 années, au moment où la région de Guelmim-Oued Noun affiche une moyenne en deçà du niveau atteint dans les trois régions avec 6,2 années.

A titre de comparaison avec les autres régions du Royaume, la région de Laâyoune-Sakia El Hamra affiche une durée moyenne de scolarisation atteignant 7,9 années, nettement plus élevée que celles enregistrées dans d'autres régions dont Casablanca-Settat (7,5 années), Rabat-Salé-Kénitra (7,2 années), Béni Mellal-Khénifra (4,9 années), Drâa-Tafilalet (5,1 années) ou Marrakech-Safi (5,3 années).

Figure 31 : Durée moyenne d'études de la population âgée de 25 ans et plus par région (en années)



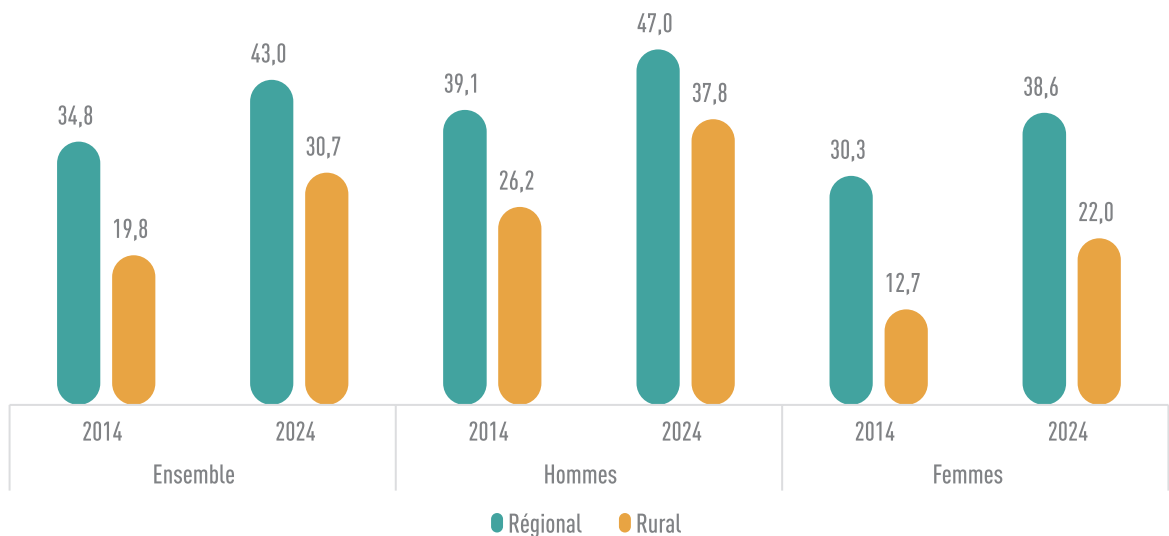
Source : HCP, RGPH 2024

■ Amélioration du niveau d'étude de la population âgée de 25 ans et plus

Entre 2014 et 2024, la proportion de la population âgée de 25 ans et plus ayant atteint au moins le niveau d'études secondaires collégiales a connu une amélioration significative passant de 34,8% à 43%. Cette proportion est passée, au cours de cette même période, de 38,5% à 45,3% en milieu urbain et de 19,8% à 30,7% en milieu rural. Cette dynamique est observée aussi bien parmi les

femmes que les hommes. Pour les femmes, cette proportion est passée de 30,3% en 2014 à 38,6% en 2024, soit une progression de 8,3 points de pourcentage. Pour les hommes, l'amélioration est également manifeste, avec une proportion qui s'est accrue, durant la même période, de 39,1% à 47,0%, soit une hausse de 8 points de pourcentage.

Figure 32 : Proportion de la population âgée de 25 ans et plus disposant d'au moins le niveau d'études secondaires collégiales des provinces du Sud selon le sexe et le milieu de résidence

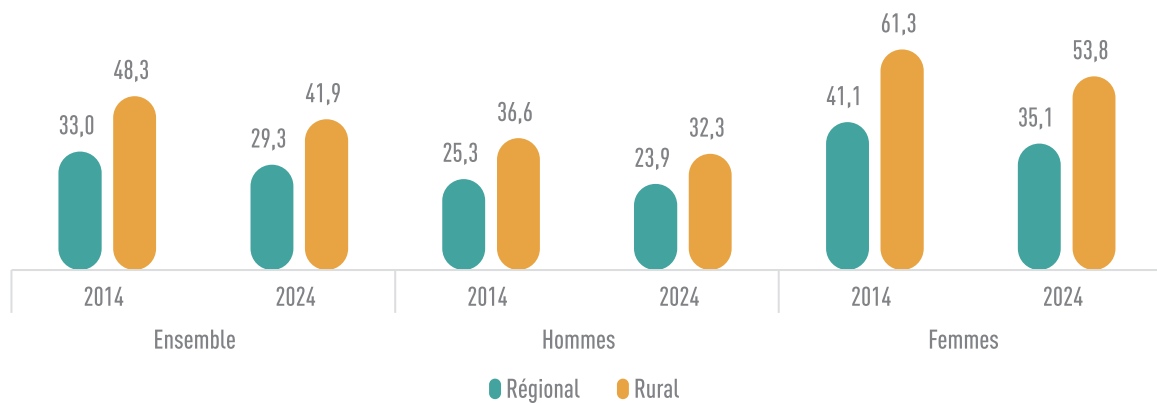


Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

La proportion des personnes âgées de 25 ans et plus n'ayant aucun niveau d'instruction a, quant à elle, connu au niveau des trois régions du Sud, une diminution significative passant de 33% en 2014 à 29,3% en 2024. Cette diminution est plus importante en milieu rural, où la proportion des personnes de 25 ans et plus n'ayant aucun niveau d'instruction a reculé de 48,3% en 2014 à 41,9% en 2024. En milieu urbain, une légère baisse de 29,2% à 26,9% est relevée au cours de la même

période. L'analyse selon le sexe révèle que la part des hommes n'ayant aucun niveau d'instruction a baissé de 25,3% en 2014 à 23,9% en 2024, soit une diminution de 1,4 point de pourcentage. En revanche, la baisse la plus consistante a touché la proportion des femmes âgées de 25 ans et plus n'ayant aucun niveau d'instruction qui a connu une diminution marquée de 41,1% à 35,1% sur la même période, soit un recul de 5,9 points de pourcentage.

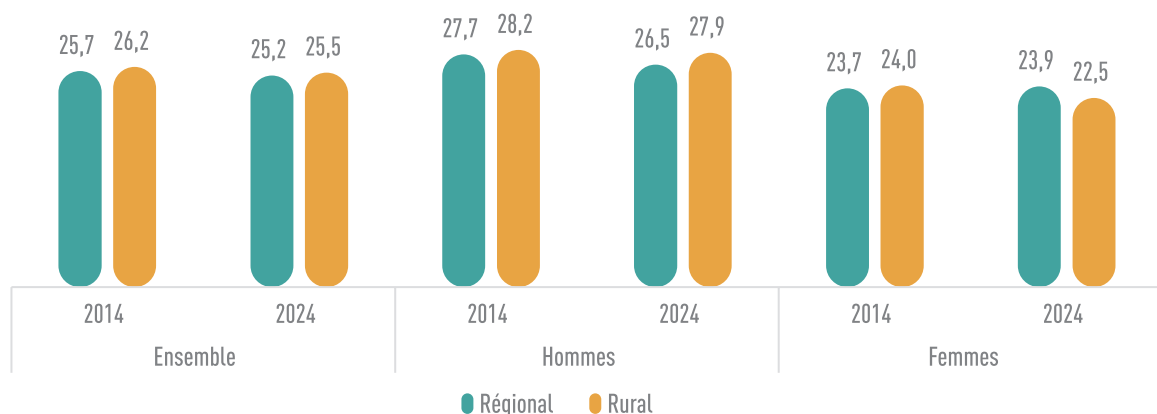
Figure 33 : Proportion des personnes de 25 ans et plus, au niveau des provinces du Sud, n'ayant aucun niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Dans l'ensemble des trois régions du Sud, la proportion de la population ayant le niveau d'étude primaire a connu une légère baisse de 25,7% en 2014 à 25,2% en 2024. Durant la même période, cette proportion a légèrement reculé de 25,6% à 25,2% en milieu urbain, et de 26,2% à 25,5% en milieu rural. Elle est passée de 27,7% en 2014 à 26,5% en 2024 pour les hommes, enregistrant un recul de 1,2 point de pourcentage. Par contre, chez les femmes, la population ayant le niveau d'étude primaire est passée de 23,7% en 2014 à 23,9% en 2024 soit une légère hausse de 0,2 point de pourcentage.

Figure 34 : Proportion de la population ayant le niveau d'étude primaire des provinces du Sud selon le sexe et le milieu de résidence



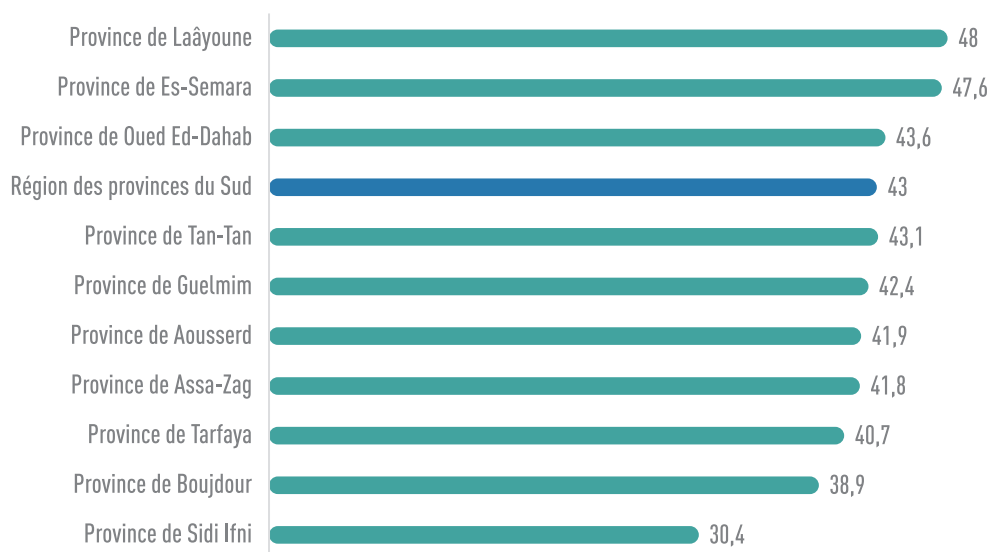
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Selon les provinces, la proportion de la population âgée de 25 ans et plus ayant au moins le niveau d'études secondaires collégiales varie sensiblement au sein des trois régions du Sud, avec des écarts notables par rapport à la moyenne des trois régions, qui s'élève à 43% en 2024.

Cette proportion dépasse la moyenne des trois régions réunies dans plusieurs provinces. C'est ainsi que cette proportion atteint 48% dans la

province de Laâyoune, 47,6% dans celle de Es-Semara, et 43,6% dans la province de Oued Ed-Dahab. En revanche, d'autres provinces enregistrent des niveaux inférieurs à la moyenne des trois régions, dont particulièrement la province de Sidi Ifni, où la proportion est la plus faible avec 30,4%, celle de Boujdour, avec 38,9%, de Tarfaya (40,7%), de Assa-Zag (41,8%) et de Aousserd (41,9%).

Figure 35 : Proportion de la population âgée de 25 ans et plus disposant d'au moins le niveau d'études secondaires collégiales selon les provinces



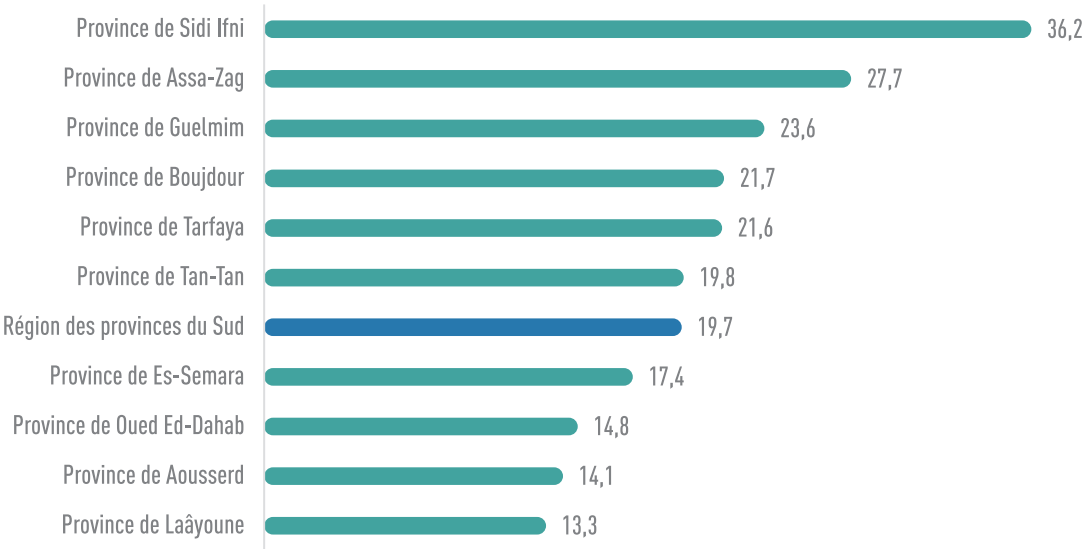
Source : HCP, RGPH 2024

■ Les femmes et les ruraux sont de plus en plus alphabétisés

Au niveau des trois régions du Sud, le taux d'analphabétisme des personnes âgées de 10 ans et plus s'établissait, en 2024, à 19,7%, contre 27,1% dix années avant. Cette baisse a été plus importante en milieu rural, avec un taux passant de 45% à 35,4%, qu'en milieu urbain, où le taux est passé de 22,7% à 16,8%, et parmi les femmes, de 36,5% à 26,9%, que parmi les hommes, de 18% à 13%. Certaines provinces des trois régions du Sud enregistrent des taux d'analphabétisme nettement inférieurs à la moyenne des trois régions réunies.

C'est le cas notamment de la province de Laâyoune (13,3%), de Aousserd (14,1%), de Oued Ed-Dahab (14,8%) et de Es-Semara (17,4%). D'autres provinces affichent, toutefois, des taux supérieurs à la moyenne relevée au niveau des trois régions réunies. Il s'agit en particulier des provinces de Sidi Ifni qui enregistre le taux d'analphabétisme le plus élevé avec 36,2%, de Assa-Zag (27,7%), de Guelmim (23,6%), de Boujdour (21,7%), de Tarfaya (21,6%) et de Tan-Tan (19,8%).

Figure 36 : Taux d’analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon les provinces



Source : HCP, RGPH 2024



CHAPITRE 05

Santé et accès aux soins :
des progrès significatifs

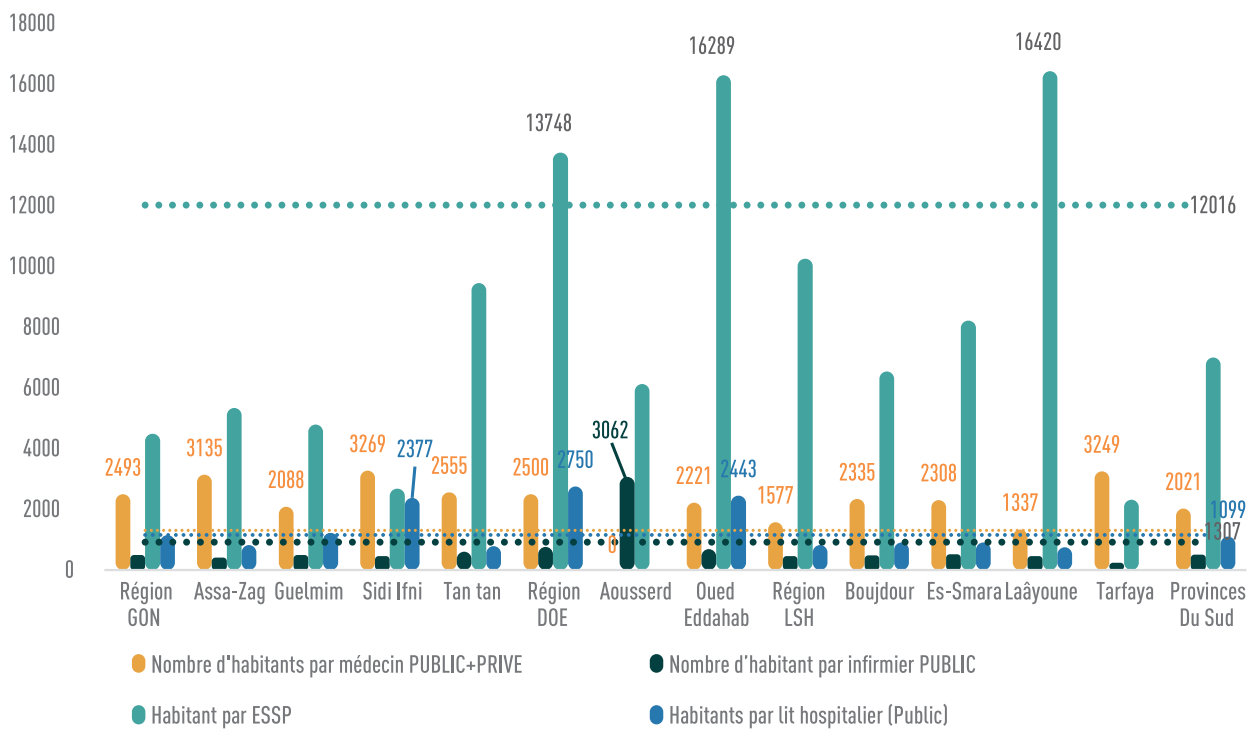
Depuis la récupération des provinces du Sud du Royaume, l'accès aux soins de santé de la population de ces provinces constitue l'une des principales priorités des pouvoirs publics. D'importants efforts ont été consentis pour garantir à la population des services de soins de santé de qualité, accessibles tant sur le plan géographique que financier. Ces actions ont permis d'améliorer les conditions de prise en charge médicale dans ces régions longtemps marquées par des disparités structurelles.

■ Offre de soins en renforcement dans les provinces du Sud

L'offre des soins, tant publique que privée, a connu, au niveau national, des avancées notables au cours des dernières années. Le nombre d'Établissements de Soins de Santé Primaires (ESSP) est passé de 2.865 en 2017 à 3.065 en 2024, soit un ratio de 12.016 habitants par établissement. Ce ratio est nettement plus important dans les provinces du Sud, avec environ 7.000 habitants par établissement.

Dans ces provinces, on dénombre 98 établissements (ESSP), dont plus de 65% sont implantés en milieu rural, sous forme de dispensaires ou de centres de santé ruraux de niveau 1 et 2. Ce taux est proche de celui observé au niveau national (70%, soit 2.176 établissements). Par ailleurs, les provinces du Sud comptent un effectif de 12 hôpitaux publics, avec une capacité litière totale de 954 lits fonctionnels.

Figure 37 : Nombre d'habitants par médecin/infirmier et par établissement ESSP



Source : Carte sanitaire du Maroc 2025

Selon la carte sanitaire du Maroc, les provinces du Sud affichent des indicateurs d'équipement relativement meilleurs, avec un ratio de 1.099 habitants par lit hospitalier, que ceux relevés au niveau national atteignant 1.307 habitants par lit hospitalier. S'agissant du nombre d'habitants par établissement, cet indicateur atteint, au niveau de ces provinces, un niveau de 6.998 personnes contre 12.016 à l'échelle nationale.

Ces données marquent une nette amélioration par rapport à la situation de 2011, où la répartition du nombre de lits était très inégale avec 1 lit pour 746 habitants dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, 1 lit pour 1.287 habitants dans celle de Guelmim-Oued Noun et 1 lit pour 3.245 habitants au niveau de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab. S'agissant du nombre d'habitants par médecin, la moyenne affichée dans les provinces du Sud est nettement plus élevée que celle enregistrée au niveau national. Ainsi, on compte en 2025 selon les données de la carte sanitaire, dans cette partie du territoire national un médecin pour 2021 habitants

contre 1307 habitants à l'échelle nationale. Selon les régions, ce ratio s'établit à 1577 habitant dans la région Laâyoune Sakia El Hamra, à 2493 habitants par médecin dans la région de Guelmim Oued Noun et à 2500 habitant par médecin dans la région de Dakhla Oued Eddahab. D'importants écarts sont, toutefois, relevés selon les provinces avec un ratio passant de 1337 habitants par médecin dans la province de Laâyoune, proche du niveau national, à 3269 habitants par médecin au niveau de la province de Sidi Ifni.

Concernant le personnel infirmier dans le secteur public, les provinces du Sud affichent une situation nettement meilleure que celle prévalant à l'échelle nationale avec un ratio d'un infirmier pour 512 habitants contre 918 au niveau national. Ce ratio atteint 1 infirmier pour 457 habitants dans la région de Laâyoune Sakia El Hamra, 1 infirmier pour 756 habitants dans celle de Dakhla Oued Eddahab et 1 infirmier pour 494 habitants dans celle de Guelmim.

■ Émergence du secteur privé

Le secteur sanitaire privé a connu un essor important depuis 2020 dans les provinces du Sud du Royaume. Si, aucune clinique privée n'était recensée dans ces territoires avant cette date, on en compte désormais, en 2024, 4 cliniques, totalisant une capacité litière de plus de 200 lits. En parallèle, l'activité des cabinets privés de

consultations et de diagnostic s'est nettement développée, atteignant, dans l'ensemble des provinces du Sud, un effectif de 245 unités en 2024. Le ratio de desserte est de 1 unité pour 4.570 habitants dans ces provinces contre une moyenne nationale d'une unité pour 2.890 habitants.

■ Une baisse accélérée de la fécondité dans les régions du Sud

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) poursuit sa trajectoire descendante sur l'ensemble du territoire national, s'inscrivant dans une logique de transition amorcée depuis plusieurs décennies. À l'échelle nationale, l'ISF est estimé à 1,97 enfants par femme en 2024, un niveau inférieur au seuil de remplacement des générations (2,1).

Cette tendance est encore plus marquée au niveau des provinces du Sud, notamment en milieu rural où la baisse annuelle moyenne de l'ISF a atteint -3,02%, contre -0,53% à l'échelle nationale. Dans les villes de ces provinces, la baisse est également plus nette, avec -1,99% par an contre -1,25% par an au niveau national.

■ **Espérance de vie à la naissance**

Selon les projections démographiques établies par le HCP, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 77,2 ans au niveau national en 2024. Les données issues des recensements généraux de la population et de l'habitat de 2004 et de 2014 révèlent que cet indicateur a connu, au niveau national, un accroissement de 71,7 ans, en 2004, à 75,5 ans en 2014. Cette tendance à la hausse a été confirmée à l'échelle régionale par les résultats de

l'Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés réalisée par le HCP en 2009/2010. C'est ainsi que l'espérance de vie à la naissance est passée, au niveau de la région de Guelmim Oued Noun, de 72,3 ans en 2004 à 78 ans en 2010 et, au niveau de la région de Dakhla Oued Ed-Dahab, de 74,7 ans en 2004 à 77 ans en 2010, ce qui signifie que ces régions ont atteint, déjà en 2010, le niveau prévalant, en 2024, à l'échelle nationale (77 ans).

■ **Réduction de la privation liée à la santé : baisse significative de la mortalité infantile**

L'approche de pauvreté multidimensionnelle utilise 2 indicateurs pour évaluer la dimension de la santé, à savoir la prévalence du handicap et la mortalité infantile, en tant que reflet critique de l'accès aux soins maternels et néonataux.

A ce sujet, les provinces du Sud affichent des niveaux satisfaisants en matière de réduction de la privation liée à la mortalité infantile.

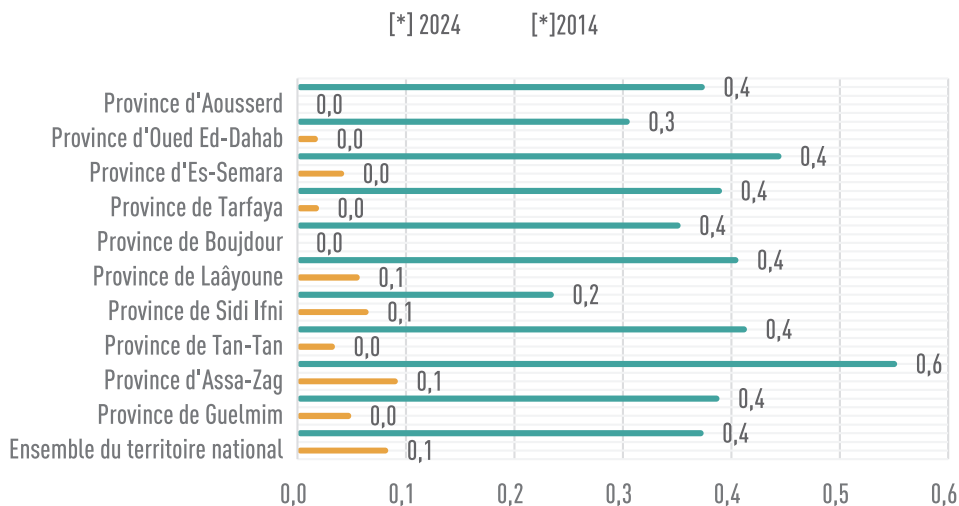
L'évolution du taux de privation lié à la mortalité infantile entre 2014 et 2024, révèle qu'à l'échelle nationale, le pourcentage de la population en situation de privation liée à la mortalité infantile est passé de 0,4% à 0,1%. Une évolution à la baisse a été relevée au niveau de la région de Guelmim-Oued Noun avec un recul de 0,4% à 0,1% entre

2014 et 2024, de 0,4% à 0,05% au niveau de celle de Laâyoune-Sakia El Hamra et de 0,3% à 0,02% au niveau de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab.

Ces chiffres traduisent une amélioration significative de la mortalité infantile dans les provinces du Sud, en lien avec le renforcement de l'offre de soins et des programmes de santé maternelle et néonatale.

Toutes les provinces du Sud ont affiché des pourcentages inférieurs ou égaux à la moyenne nationale en 2024, avec 0,1% de la population en situation de privation liée à la mortalité infantile. La meilleure performance est observée dans la province de Assa-Zag où le taux est passé de 0,6% en 2014 à 0,1% en 2024.

Figure 38 : Evolution du pourcentage de La population en situation de privation en matière de mortalité infantile selon les provinces du sud.



Source : Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle, HCP, RGPH 2024 & 2014

Couverture médicale

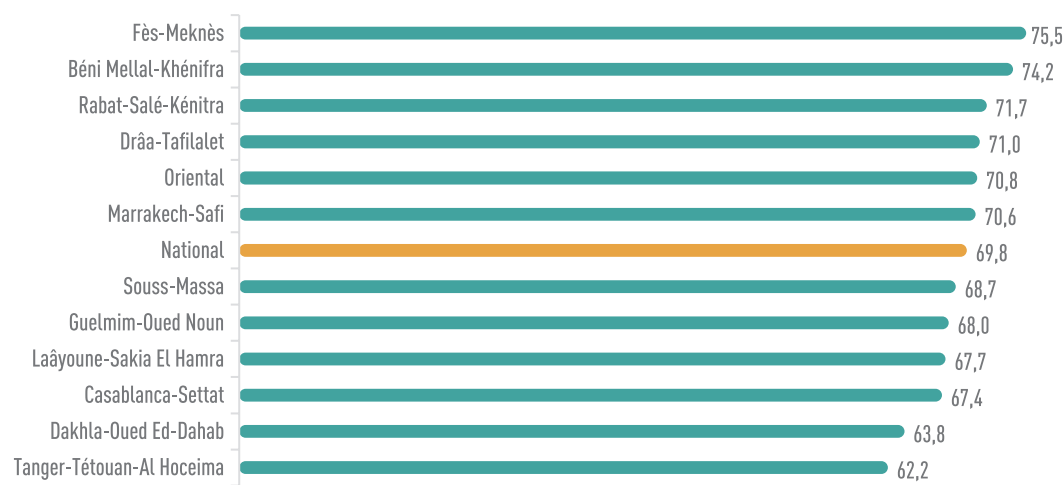
Selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2024, 69,7% de la population marocaine bénéficie d'une couverture médicale, 65,8% par le biais de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ou de la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS), 13% par un régime privé et 2,6% par un autre régime. Il s'en déduit que 3 personnes sur 10 (30,2%) se trouvent toujours en dehors de toute couverture médicale. Cette situation masque toutefois d'importantes disparités régionales, notamment en défaveur des provinces du Sud du Royaume.

Malgré les efforts déployés pour généraliser la couverture médicale au Maroc, les régions du Sud continuent d'afficher des taux de couverture médicale relativement inférieurs à la moyenne nationale.

La région de Dakhla-Oued Ed-Dahab présente, ainsi, la situation la plus défavorable, avec une proportion de couverture médicale de l'ordre de 63,8%, soit près de 6 points de moins que la moyenne nationale, et une proportion de 36,2% de non couverts, la plus élevée parmi l'ensemble des régions du Royaume.

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra enregistre, quant à elle, un taux de couverture de 67,6%, proche de celui enregistré dans la région de Guelmim-Oued Noun (68,0%), mais restent tous deux en deçà du niveau national.

Figure 39 : Taux de couverture médicale



Source : HCP, RGPH 2024



CHAPITRE 06

Conditions d'habitat et
accès des ménages
aux services de base

Cette section vise à établir un état des lieux des conditions d'habitation des ménages relevant des provinces du Sud du Royaume et de leur accès aux services de base selon les données issues des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat de 2014 et 2024. L'analyse porte principalement sur la nature des logements, leur statut d'occupation, leur ancienneté ainsi que leur niveau d'équipement en services de base.

■ Des logements de plus en plus modernes

Au niveau des provinces du Sud, la répartition des ménages urbains selon le type de logement occupé montre que, en 2024, 88,5% des ménages de ces provinces résident dans des maisons marocaines, 8,3% dans des appartements et 0,4% dans des villas. Par rapport à 2014, ces proportions étaient respectivement de l'ordre de 84,5%, 8,3% et 2,6%. Concernant les logements sommaires ou bidonvilles en milieu urbain, leur proportion a baissé de 2,5% en 2014 à 1,4% en 2024. De même, la proportion des logements de type rural ou local non destiné à l'habitation est passée de 2,1% en 2014 à 1,3% en 2024. En milieu rural, la part des logements de type rural a baissé, dans ces provinces, de 54,3% en 2014 à 42,6%

en 2024. En cette année, 2024, la proportion des logements sommaires ou bidonvilles est plus élevée dans la province d'Es-Semara (17,8%) et insignifiante dans les autres provinces avec une prévalence de l'habitat insalubre variant de 0,1% dans la province de Guelmim à 1,1% dans celle de Oued Ed-Dahab.

Les logements de type rural, qu'ils soient en pisé ou en dur, sont plus fréquents dans les zones rurales des provinces de Sidi Ifni (66,3%), de Guelmim (41,7%) et de Laâyoune (37,1%). Ces proportions sont relativement plus faibles dans les provinces relevant de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, à savoir Oued Ed-Dahab (0,8%) et Aousserd (0,1%).

Tableau 8 : Répartition des ménages urbains par type de logement et province en 2024

Collectivités territoriales	Habitat salubre	Habitat sommaire	Logement rural	Autres types
Région de Guelmim-Oued Noun	98,8	0,2	0,3	0,8
Province de Guelmim	99,0	0,1	0,5	0,4
Province d'Assa-Zag	99,4	0,2	0,1	0,2
Province de Tan-Tan	98,3	0,3	0,0	1,5
Province de Sidi Ifni	98,8	0,2	0,0	1,0
Région de Laâyoune-Sakia El Hamra	96,4	2,5	0,0	1,1
Province de Laâyoune	98,5	0,2	0,1	1,2
Province de Boujdour	98,9	0,1	0,0	1,0
Province de Tarfaya	98,5	0,1	0,0	1,3
Province d'Es-Semara	81,7	17,8	0,0	0,4
Région de Dakhla-Oued Ed-Dahab	96,9	1,1	0,1	2,0
Province d'Oued Ed-Dahab	96,9	1,1	0,1	1,9
Province d'Aousserd	94,1	0,7	0,2	4,9
Ensemble des provinces du Sud	97,3	1,4	0,1	1,2

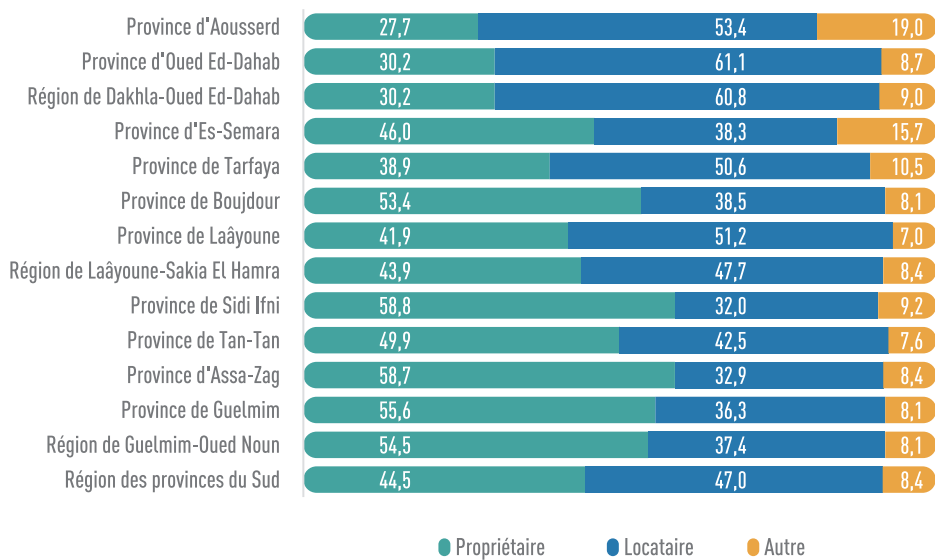
Source : HCP, RGPH 2024

Baisse de la part des propriétaires au détriment des locataires

Entre 2014 et 2024, la part des ménages urbains propriétaires de leur logement de résidence principale a baissé de 50,8% à 44,5% et celle des locataires, s'est accrue de 41,9% à 47%. La part des ménages logés gratuitement et ceux occupant des logements de fonction est passée de 7,2% à 8,4% entre 2014 et 2024.

La part des ménages urbains propriétaires de leurs logements est la plus élevée dans les provinces de Sidi Ifni (58,8%), d'Assa-Zag (58,7%), de Guelmim (55,6%) et de Boujdour (53,4%). Elle est plus faible dans les deux provinces relevant de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, avec une part de 30,2% au niveau de la province de Oued Ed-Dahab et de 27,7% au niveau de celle de Aousserd.

Figure 40 : Répartition des ménages urbains selon la province et le statut d'occupation du logement



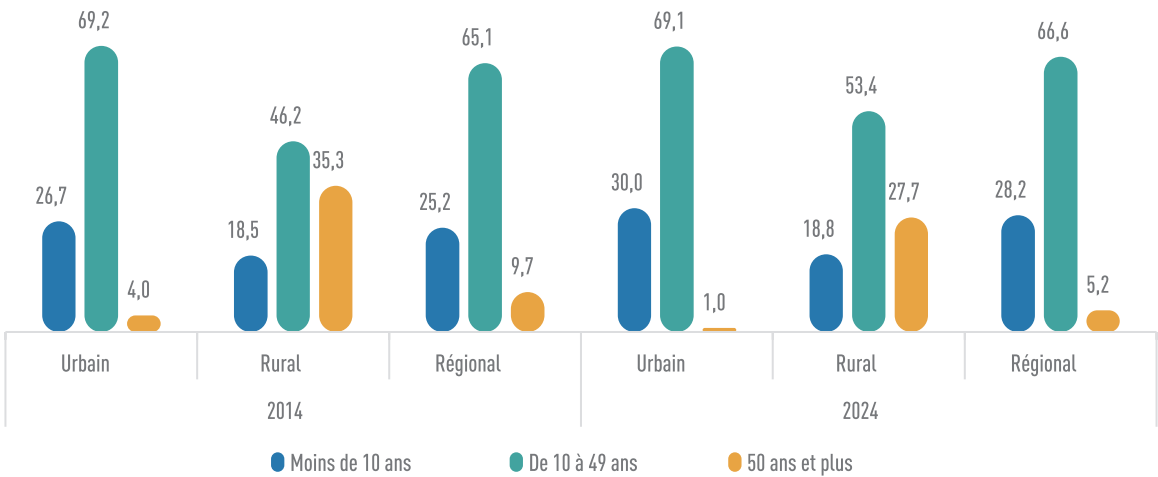
Source : HCP, RGPH 2024

Rajeunissement du parc logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement montre qu'en 2024, 28,2% des ménages résidant au niveau des provinces du Sud occupent un logement âgé de moins de 10 ans (30% en milieu urbain et 18,8% en milieu rural) contre 25,2% en 2014. La part des logements de 10 à 49 ans a augmenté durant la même période de 65,1% à 66,6% (de 69,2% à 69,1% en milieu urbain et de 46,2% à 53,4% en milieu rural). Dans ces conditions, le rajeunissement du parc logement se confirme, avec une baisse de la part des logements de plus de 50 ans de 9,7% à 5,2% entre 2014 et 2024 (de 4% à 1% en milieu urbain et de 35,3% à 27,7% en milieu rural).

Selon les provinces, la répartition des ménages selon l'ancienneté du logement montre que la part des logements de moins de 10 ans la plus importante est enregistrée dans les provinces d'Aousserd (41,9%), de Boujdour (37,2%), de Oued Ed-Dahab (35,3%) et de Tarfaya (33,2%). En revanche, les logements âgés de 50 ans et plus sont plus fréquents dans les provinces de Sidi Ifni (30,5%), de Guelmim (8,1%) et d'Assa-Zag (1,9%).

Figure 41 : Répartition des ménages selon l’ancienneté des logements dans les provinces du Sud



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

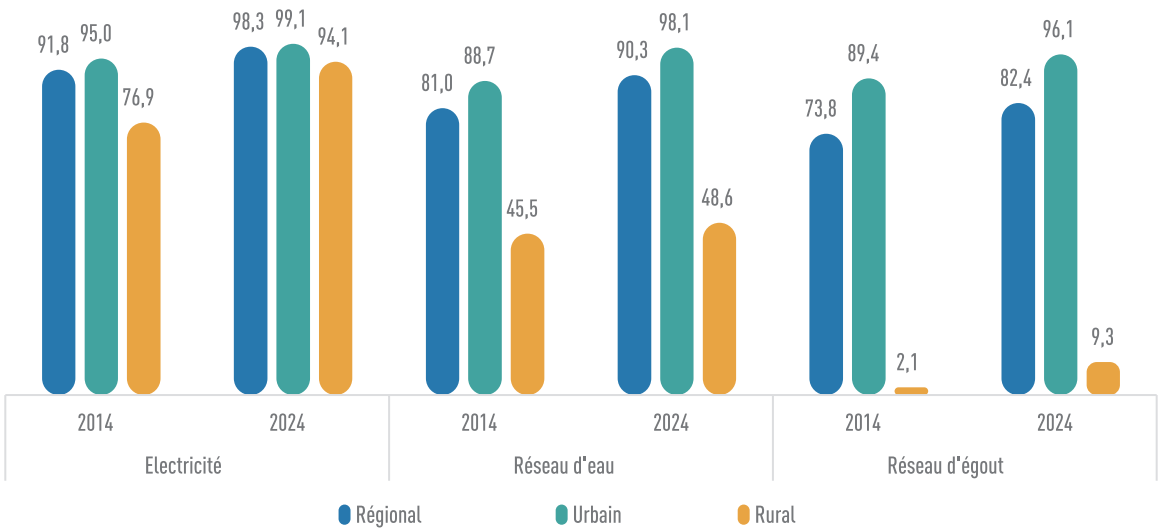
■ Des logements plus équipés en services de base

La proportion des ménages disposant de l’électricité s’élève, au niveau des provinces du Sud à 98,3% en 2024, contre 91,8% en 2014. Cette proportion est passée, durant la même période, de 95% à 99,1% en milieu urbain et de 76,9% à 94,1% en milieu rural. La part des ménages raccordés au réseau d’eau potable a progressé de 81% en 2014 à 90,3% en 2024. Cette progression est particulièrement significative en milieu urbain, où le taux de raccordement atteint 98,1% en 2024

contre 88,7% en 2014. En milieu rural, une légère hausse est observée, avec un taux s’élevant de 45,5% à 48,6% sur la même période.

Environ la totalité (96,1%) des ménages urbains des provinces du Sud vivaient, en 2024, dans des logements raccordés au réseau d’assainissement liquide (égouts), contre 89,4% en 2014, tandis que 2,5% des ménages disposent de fosses septiques, contre 8,5% dix années plus tôt.

Figure 42 : Taux d’équipement des ménages en services de base dans les provinces du Sud



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

■ Accès aux nouvelles technologies de communication :
les provinces du Sud mieux loties

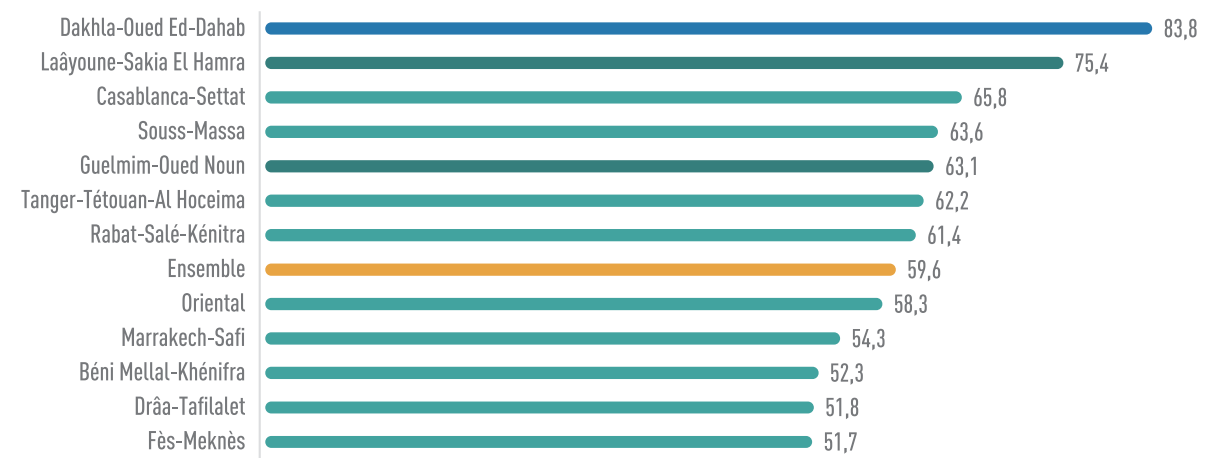
Selon les données du RGPH de 2024, présentées dans le tableau ci-après, les provinces du Sud affichent des taux d'utilisation d'internet nettement supérieurs à la moyenne enregistrée au niveau national (59,6%) pour toutes les tranches d'âge.

Tableau 9 : Taux d'utilisation d'Internet par la population âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âge par régions

Régions	Population âgée de 15 à 34 ans	Population âgée de 35 à 44 ans	Population âgée de 45 à 59 ans	Population âgée de 60 ans et plus	Total
Dakhla-Oued Ed-Dahab	92,5	84,3	72,8	47,6	83,8
Laâyoune-Sakia El Hamra	87,8	79,1	66,3	38,6	75,4
Casablanca-Settat	81,3	69,2	58,6	39,2	65,8
Souss-Massa	84,7	69,3	52,1	26,7	63,6
Guelmim-Oued Noun	83,3	72,1	53,1	25,4	63,1
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	80,5	64,2	48,6	28,6	62,2
Rabat-Salé-Kénitra	77,5	62,8	53,3	36,7	61,4
Oriental	76,6	63,0	50,1	32,0	58,3
Marrakech-Safi	75,1	56,5	41,9	22,8	54,3
Béni Mellal-Khénifra	74,2	54,6	41,0	23,7	52,3
Drâa-Tafilalet	72,1	55,1	39,4	17,5	51,8
Fès-Meknès	70,7	52,9	42,0	25,8	51,7
Ensemble	77,9	62,5	49,6	30,2	59,6

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Figure 43: Taux d'utilisation d'Internet par la population âgée de 15 ans et plus par région



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

La région de Dakhla-Oued Ed-Dahab se distingue particulièrement avec un taux global de 83,8%, suivie de celles de Laâyoune (75,4%) et de Guelmim (63,1%), contre des niveaux nettement plus bas dans les régions de Fès-Meknès (51,7%), de Drâa-Tafilalet (51,8%), de Béni Mellal Khénifra (52,3%), de Marrakech Safi (54,3%), de l'Oriental (58,3%), de Rabat Salé Kénitra (61,4%) ou de Tanger Tétouan Al Hoceima (62,2%).

Au niveau des provinces du Sud, comme dans toutes les provinces du Royaume, le taux d'accès de la population à Internet est plus élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 34 ans que parmi les autres tranches d'âge. Dans la région de Dakhla Oued Dahab, ce taux est de 92,5% pour les 15-34 ans contre 47,6% pour les 60 ans et plus. Ces taux sont respectivement de 87,8% et 38,6% dans la région de Laayoune Sakia El Hamra et, enfin, de 83,3% et 25,4% dans la région de Guelmim Oued Noun. Au niveau national, ces taux sont respectivement de 77,9% et de 30,2%.

S'agissant de l'accès de la population à la téléphonie mobile, on relève, selon les résultats du RGPH 2024, un taux élevé de possession du téléphone portable dans les provinces du Sud,

avec des taux atteignant 94,4% dans la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, 91,9% dans celle de Laâyoune-Sakia El Hamra et 89,8% dans la région de Guelmim-Oued Noun, largement au-dessus de la moyenne nationale (85,0 %). Ces régions se distinguent également par une quasi-universalité de cet équipement chez les jeunes âgés de 15 à 34 ans, avec des taux atteignant 95,5% dans la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, 92,9% dans celle de Laayoune Sakia El Hamra et 91,7% dans la région de Guelmim Oued Noun.

En ce qui concerne la possession d'un ordinateur personnel (ou tablette), les données du RGPH 2024 révèlent que 8,8% de la population âgée de 15 ans et plus déclarent posséder un tel équipement. Avec une proportion de même niveau (8,8%), les régions de Dakhla-Oued Ed-Dahab et de Laayoune Sakia El Hamra sont parfaitement alignées sur la moyenne nationale contrairement à la région de Guelmim Oued Noun qui enregistre un niveau légèrement plus bas (7,6%).

Figure 44 : taux de possession d'un ordinateur personnel ou d'une tablette par la population âgée de 15 ans et plus par région



Source : RGPH 2024

Liste des figures

Figure 1 : Évolution du taux d'accroissement du PIB aux prix courants selon les périodes 2004/2012, 2012/2014 et 2014/2023

Figure 2 : Croissance annuelle moyenne du PIB réel (en %) entre 2014 et 2023 selon les régions

Figure 3 : Évolution du PIB nominal des provinces du Sud entre 2014 et 2023 (en millions de DH)

Figure 4 : évolution du PIB par habitant entre 2014 et 2023 sur l'ensemble du territoire nationale et dans les provinces du Sud (en Dirham)

Figure 5 : Evolution du PIB par habitant au niveau national et dans les trois régions du Sud (en Dirham)

Figure 6 : Evolution de la contribution des provinces du Sud au PIB national (en %)

Figure 7 : Evolution des parts de la valeur ajoutée des secteurs de production dans le PIB des provinces du Sud entre 2014 et 2023 (en %)

Figure 8 : Evolution de la contribution des secteurs au PIB de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra entre 2014 et 2023 (en %)

Figure 9 : Evolution de la participation des secteurs dans le PIB de la région de Guelmim-Oued Noun entre 2014 et 2023 (en %)

Figure 10 : Evolution de la contribution des secteurs dans le PIB de la région de Dakhla-Oued Eddahab entre 2014 et 2023 (en %)

Figure 11 : Evolution de la dépense de consommation finale des ménages dans les provinces du Sud (en milliards de DH)

Figure 12 : Évolution des dépenses de consommation finale des ménages par habitant dans les régions du Sud et au niveau national entre 2014 et 2023 (en milliers de DH)

Figure 13: Taux de pauvreté multidimensionnelle par région, 2014-2024 (%)

Figure 14 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité selon la région, 2024 (%)

Figure 15 : Évolution de la structure de la population des trois régions du Sud selon les groupes d'âge entre 2014 et 2024

Figure 16 : Evolution du taux d'activité selon le milieu de résidence (2017-2024)

Figure 17 : Évolution du taux d'activité des trois régions du Sud selon le milieu de résidence et le sexe (2017-

Figure 18 : Evolution de la population active entre 2017 et 2024 dans les trois régions du Sud.

Figure 19 : Taux d'activité (%) par région et sexe et écart (en points) en 2024

Figure 20 : Taux d'activité (%) par région selon le diplôme en 2024

Figure 21 : Taux d'activité par région en 2024

Figure 22 : Évolution du taux d'activité (%)

Figure 23 : Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%) par région en 2024

Figure 24 : Performances du secteur de l'enseignement dans la région Guelmim-Oued Noun

Figure 25 : Performances du secteur de l'enseignement dans la région Laâyoune Sakia El Hamra

Figure 26 : Performances du secteur de l'enseignement dans la région Dakhla Oued Eddahab

Figure 27 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans des trois régions du Sud par sexe et milieu en 2024

Figure 28 : Indicateurs de qualité de scolarisation taux de déperdition dans les provinces du Sud

Figure 29 : Indicateurs de qualité de scolarisation taux de redoublement dans les provinces du Sud

Figure 30 : Densité élevée et insuffisance de l'offre d'enseignement supérieur Région Dakhla Oued Eddahab

Figure 31 : Durée moyenne d'études de la population âgée de 25 ans et plus par région (en années)

Figure 32 : Proportion de la population âgée de 25 ans et plus disposant d'au moins le niveau d'études secondaires collégiales des provinces du Sud selon le sexe et le milieu de résidence

Figure 33 : Proportion des personnes de 25 ans et plus, au niveau des provinces du Sud, n'ayant aucun niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence

Figure 34 : Proportion de la population ayant le niveau d'étude primaire des provinces du Sud selon le sexe et le milieu de résidence

Figure 35 : Proportion de la population âgée de 25 ans et plus disposant d'au moins le niveau d'études secondaires collégiales selon les provinces

Figure 36 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon les provinces

Figure 37 : Nombre d'habitants par médecin/infirmier et par établissement ESSP

Figure 38 : Evolution du pourcentage de La population en situation de privation en matière de mortalité infantile selon les provinces du sud

Figure 39 : Taux de couverture médicale

Figure 40 : Répartition des ménages urbains selon la province et le statut d'occupation du logement

Figure 41 : Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements dans les provinces du Sud

Figure 42 : Taux d'équipement des ménages en services de base dans les provinces du Sud

Figure 43: Taux d'utilisation d'Internet par la population âgée de 15 ans et plus par région

Figure 44 : taux de possession d'un ordinateur personnel ou d'une tablette par la population âgée de 15 ans et plus par région

Liste des tableaux

Tableau 1 : valeur ajoutée par branche d'activité dans les provinces du Sud aux prix courants (en millions de DH)

Tableau 2 : Evolution de la Valeur ajoutée par grande branche d'activité et du PIB aux prix courants dans la région de Laâyoune–Sakia El Hamra entre 2014 et 2023 (en millions de DH)

Tableau 3 : Evolution de la Valeur ajoutée par grande branche d'activité et du PIB aux prix courants dans la région de Guelmim–Oued Noun entre 2014 et 2023 (en millions de DH)

Tableau 4 : Evolution de la Valeur Ajoutée par branche d'activité et du PIB aux prix courants dans la région de Dakhla–Oued Eddahab entre 2014 et 2023 (en millions de DH)

Tableau 5 : Évolution de la Dépense Annuelle Moyenne par Personne entre 2014 et 2022

Tableau 6 : Elèves inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire collégial et qualifiant public par milieu de résidence et sexe en 2023/2024

Tableau 7 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans par province et sexe en 2024

Tableau 8 : Répartition des ménages urbains par type de logement et province en 2024

Tableau 9 : Taux d'utilisation d'Internet par la population âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âge par régions